

# Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés<sup>1</sup>

Jean-Paul Caille

Bureau des études statistiques sur l'enseignement scolaire  
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

**Sept ans après leur entrée en sixième, les enfants d'immigrés portent sur leur passé scolaire et leur avenir professionnel et universitaire un regard qui, comme pour les autres jeunes, tient pour beaucoup à leur situation scolaire, mais reste néanmoins singulier. Lycéens professionnels ou déjà sortis du système éducatif, ils jugent plus négativement que les autres jeunes la manière dont s'est déroulée leur orientation : celle-ci leur apparaît plus contrainte par des résultats scolaires insuffisants que vraiment voulue et ils expriment plus fréquemment un sentiment d'injustice. Quelle que soit leur situation scolaire, les enfants d'immigrés évaluent de manière plus critique leur dernier établissement scolaire. Ils se distinguent aussi des autres élèves dans leurs projets d'avenir. Ils souhaitent plus souvent entreprendre des études supérieures et envisagent différemment leur futur métier. Filles ou garçons, ils accordent une place plus large aux professions commerciales et administratives et rejettent plus nettement la condition ouvrière.**

Les enfants d'immigrés peuvent souvent paraître dans une situation contradictoire par rapport à leur scolarité. D'une part, leurs parents sont parmi ceux qui attendent le plus du système éducatif et qui expriment les souhaits de formation les plus ambitieux [6, 14]. D'autre part, leurs familles appartiennent aussi massivement aux milieux sociaux les plus défavorisés et, dans un système éducatif encore marqué par de fortes inégalités sociales de réussite, ils constituent l'une des populations les plus vulnérables à l'échec scolaire. Cette situation contradictoire peut engendrer à terme une désillusion plus grande à l'égard de l'école, avec pour corollaire, une insatisfaction plus forte et des jugements plus négatifs sur le fonctionnement du système scolaire [1, 13].

Quelles sont les conséquences d'une telle situation sur les représentations des enfants d'immigrés en fin d'études secondaires ? Réduit-elle leurs ambitions scolaires et professionnelles ou restent-ils au contraire fidèles aux aspirations élevées de leurs parents ? Les enfants d'immigrés portent-ils un jugement rétrospectif plus négatif que les autres élèves sur le déroulement de leurs études secondaires ? On tentera de répondre

à ces questions en mobilisant les informations recueillies dans le panel d'élèves suivi par le ministère de l'Éducation nationale depuis leur entrée en collège en 1995. Cette enquête a l'avantage de comporter une interrogation directe des jeunes sur la manière dont ils ont vécu leur scolarité secondaire et sur leurs projets d'avenir. Elle est aussi l'une des rares sources de données sur les élèves dans laquelle le statut d'immigré peut être identifié (cf. encadré « Source et définitions »). Réalisée sept ans après l'entrée en sixième, elle mesure les représentations des jeunes à un moment de leur cursus scolaire où les grandes orientations de l'enseignement secondaire – choix entre seconds cycles général et professionnel et choix de la série du baccalauréat – ont déjà eu lieu ; ils ont donc une idée relativement précise du champ des possibles qui s'ouvrent à eux, tant en matière de poursuite d'études supérieures que d'insertion professionnelle.

## NOTE

1. Une première version de cette étude, consacrée aux seuls projets d'avenir, est parue dans l'ouvrage *Les immigrés en France* publié par l'INSEE en septembre 2005. Je remercie vivement Chloé Tavan pour ses conseils tout au long de la rédaction de cette étude.

## SEPT ANS APRÈS L'ENTRÉE AU COLLÈGE, SEUL UN PEU PLUS D'UN ENFANT D'IMMIGRÉ SUR QUATRE PRÉPARE UN BACCALAURÉAT GÉNÉRAL...

En 2002, sept ans après leur entrée au collège, les élèves du panel 1995 connaissent des situations scolaires très différenciées qu'il est important de rappeler en préalable à toute analyse. En effet, dans un système éducatif aux filières relativement hiérarchisées, le point de vue que peut avoir l'élève sur son passé scolaire ou son avenir universitaire ou professionnel n'est pas indépendant de sa position scolaire actuelle. De même que les parents jugent d'autant plus sévèrement l'établissement de leur enfant que celui-ci est en difficulté [4], les jeunes ne portent pas le même regard sur le déroulement de leur scolarité secondaire s'ils fréquentent une filière

prestigieuse ou s'ils ont le sentiment d'étudier dans une voie d'enseignement de relégation.

Au moment de l'enquête, la grande majorité des élèves entrés en sixième en 1995 sont encore en cours d'études : 91 % d'entre eux poursuivent leur formation initiale, 83 % fréquentent un lycée et 8 % sont en apprentissage. Si les enfants d'immigrés présentent un taux de sortie du système éducatif supérieur à celui des autres jeunes (12 % contre 9 %), ils s'en distinguent surtout par la filière fréquentée. Ils sont ainsi moins nombreux dans l'enseignement général (27 % fréquentent cette voie contre 40 % des enfants de non-immigrés et 48 % des enfants de familles mixtes). Cette moindre fréquentation du second cycle général est particulièrement marquée pour la série S (tableau 1).

En revanche, les enfants d'immigrés préparent plus souvent que les autres jeunes un baccalauréat techno-

logique ou un diplôme d'enseignement professionnel. Sept ans après leur entrée en sixième, 55 % d'entre eux sont dans l'une de ces deux situations contre seulement 43 % des élèves de parents non immigrés. Cette surreprésentation dans les filières technologiques et professionnelles n'est pas non plus indépendante du fait que les enfants d'immigrés ont moins recours à l'apprentissage : 6 % sont apprentis en 2002 contre 9 % des jeunes dont les parents ne sont pas immigrés. Les jeunes issus de l'immigration se distinguent aussi des autres élèves par une attirance plus forte pour les spécialités du secteur tertiaire. En revanche, ils sont quasi absents des spécialités du secteur agricole : lorsqu'ils préparent un diplôme d'enseignement professionnel, seulement 1 % d'entre eux ont choisi l'une de ces spécialités retenues par 8 % des autres jeunes.

Ce premier constat recouvre une hétérogénéité assez forte selon

**Tableau 1 – Situation au 1<sup>er</sup> mai 2002 des jeunes entrés en sixième en 1995**

	Familles non immigrées (en %)	Familles mixtes (en %)	Familles immigrées (en %)	Comparaison familles immigrées / familles non immigrées (odds ratio)
<b>Lycéens généraux</b>	39,7	48,3	27,2	0,57
première ou terminale ES	11,5	13,0	8,2	0,69
première ou terminale L	6,8	7,7	5,7	0,83
première ou terminale S	19,2	24,7	10,6	0,50
<b>Lycéens technologiques</b>	18,0	16,7	20,1	1,15
première ou terminale STI	4,5	5,1	3,3	0,72
première ou terminale STT	7,8	8,6	12,7	1,72
<b>Lycéens professionnels</b>	24,6	21,9	35,0	1,65
<b>Apprentis</b>	8,7	5,3	5,8	0,65
<b>Sortis de formation initiale</b>	9,0	7,8	12,0	1,38
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Lecture – Au 1<sup>er</sup> mai 2002, 27,2 % des élèves de familles immigrées étaient lycéens généraux. Le fait que les enfants d'immigrés soient sortis de formation initiale et pas ceux de familles non immigrées est un événement 1,38 fois plus fréquent que la situation contraire : les enfants de familles non immigrées sont sortis de formation initiale et pas ceux de familles immigrées.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.

l'origine géographique. Les enfants d'immigrés originaires d'Asie du Sud-Est sont dans une situation scolaire très proche de celle des enfants de non-immigrés, avec un faible taux de sortie et une forte scolarisation en lycée général (*graphique 1*). À l'opposé, les jeunes dont les parents viennent de Turquie connaissent la situation la moins favorable : les deux tiers sont en lycée professionnel ou sortis du système éducatif et seuls 11 % préparent un baccalauréat général. Les enfants d'immigrés originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne sont, quant à eux, fortement présents dans l'enseignement professionnel et technologique : près des deux tiers y sont scolarisés. Mais chez les jeunes d'origine maghrébine, cette situation recouvre des différences d'orientation très marquées entre garçons et filles : plus de la moitié de ces dernières – contre à peine plus du tiers des garçons – préparent un baccalauréat général ou technologique ; elles sont aussi deux fois moins nombreuses à avoir interrompu leurs études. Ces

différences d'orientation selon le genre se retrouvent parmi les filles et garçons issus de l'immigration portugaise ou espagnole : près de 40 % des premières préparent un baccalauréat général en 2002, alors que les seconds suivent majoritairement un enseignement professionnel et se distinguent des autres enfants d'immigrés par un usage beaucoup plus fréquent de l'apprentissage, retenu par près du quart d'entre eux.

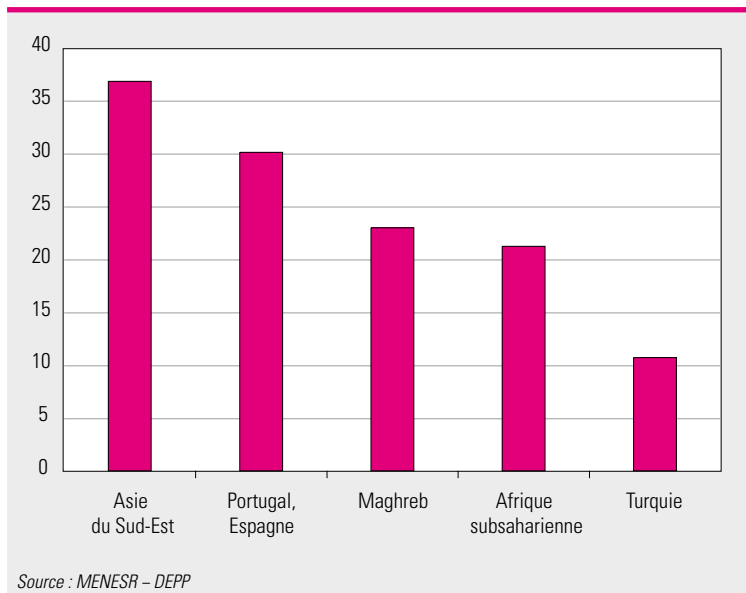
**... MAIS À SITUATION SOCIALE ET FAMILIALE COMPARABLE, LES ENFANTS D'IMMIGRÉS ONT DES CHANCES AU MOINS ÉGALES À CELLES DES AUTRES ÉLÈVES DE PRÉPARER UN BACCALAURÉAT GÉNÉRAL**

Les plus grandes difficultés scolaires que rencontrent les enfants d'immigrés ne sont toutefois pas indépendantes de leur environnement familial. Ainsi, les trois quarts d'entre eux appartiennent à une

famille dont la personne de référence est ouvrière, employée de services ou inactive contre à peine plus du tiers des jeunes dont aucun des parents n'est immigré. Leurs parents sont aussi plus souvent peu ou pas diplômés : seulement 12 % des pères et 14 % des mères immigrés possèdent au moins le baccalauréat.

À caractéristiques sociales et familiales comparables, les enfants d'immigrés, à l'exception des jeunes d'origine turque, ont des chances d'être lycéen général ou technologique au moins égales à celles des jeunes dont la famille n'est pas immigrée (*tableau 2*). Si les différences sont faibles pour l'accès au lycée professionnel, ces jeunes, hormis ceux d'origine portugaise ou espagnole, restent éloignés de l'apprentissage. Enfin, les enfants d'immigrés présentent, toujours à caractéristiques familiales et sociales comparables, un risque moins élevé de sortie du système éducatif que les autres élèves ; cette dernière tendance est très marquée parmi les jeunes d'origine maghrébine ou asiatique.

**Graphique 1 – Part d'enfants d'immigrés lycéens généraux selon le pays d'origine de la famille (en %)**



**PRÈS DES DEUX TIERS DES ENFANTS D'IMMIGRÉS SCOLARISÉS EN LYCÉE PROFESSIONNEL ESTIMENT QUE LEUR ORIENTATION A ÉTÉ CONTRAINTÉ PAR DES RÉSULTATS SCOLAIRES INSUFFISANTS**

Malgré cette relative réussite par rapport aux élèves de mêmes caractéristiques sociales et familiales, les enfants d'immigrés connaissent, plus que les autres jeunes, une situation scolaire qui ne correspond pas toujours à l'ambition initiale de leurs parents. En effet, si près des

**Tableau 2 – Impact toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques familiales des élèves sur la situation scolaire sept ans après l'entrée en sixième**

Modalité de référence		Lycéen général		Lycéen technologique		Lycéen professionnel		Apprenti		Sortant	
		coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
Constante		-1,20		-1,21		-0,62		-2,14		-2,57	
Probabilité de la situation de référence			23,1%		23,0%		34,9%		10,6%		7,1%
Sexe											
garçon	filles	<b>0,79</b>	16,7	<i>-0,09</i>	-1,5	<b>-0,24</b>	-5,2	<b>-1,16</b>	-7,0	<b>-0,55</b>	-2,9
Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille <i>ouvrier qualifié</i>	agriculteur	ns		0,25	4,7					-0,54	-2,8
	artisan, commerçant	<b>0,34</b>	6,6	ns		<b>-0,36</b>	-7,7			<i>-0,29</i>	-1,7
	cadre, chef d'entreprise	<b>1,21</b>	27,1	ns		<b>-1,04</b>	-19,0	<b>-1,31</b>	-7,5	<b>-1,53</b>	-5,5
	enseignant	<b>1,27</b>	28,5	ns		<b>-1,09</b>	-19,7	<b>-1,10</b>	-6,8	<b>-1,58</b>	-5,5
	profession intermédiaire	<b>0,56</b>	11,3	<b>0,20</b>	3,8	<b>-0,39</b>	-8,3	<b>-0,42</b>	-3,3	<b>-0,87</b>	-4,0
	employé	<b>0,28</b>	5,4	ns		<i>-0,13</i>	-2,8	-0,26	-2,2	<b>-0,42</b>	-2,3
	ouvrier non qualifié	<b>-0,34</b>	-5,5	<i>-0,17</i>	-2,9	<b>0,20</b>	4,7	ns		ns	
	inactif	ns		ns		ns		ns		ns	
Diplôme du père <i>CAP</i>	sans diplôme	ns		-0,22	-3,7	ns		ns		<b>0,48</b>	3,9
	certificat d'ét. primaires	ns		<b>-0,26</b>	-4,3	ns		0,27	2,8	ns	
	brevet	<b>0,30</b>	5,8	-0,25	-4,1	ns		<i>-0,30</i>	-2,5	ns	
	BEP	0,18	3,3	ns		ns		ns		ns	
	baccalauréat	<b>0,47</b>	9,3	ns		<b>-0,35</b>	-7,5	<b>-0,51</b>	-4,0	ns	
	enseignement supérieur	<b>0,86</b>	18,4	<b>-0,51</b>	-7,8	<b>-0,82</b>	-15,9	<b>-1,15</b>	-7,0		
	inconnu	0,17	3,1	<b>-0,32</b>	-5,1	ns		ns		<b>0,42</b>	3,4
Diplôme de la mère <i>CAP</i>	sans diplôme	<b>-0,34</b>	-5,5	<b>-0,33</b>	-5,3	<b>0,22</b>	5,2	0,26	2,7	<b>0,47</b>	3,8
	certificat d'ét. primaires	ns		ns		ns		ns		ns	
	brevet	0,21	3,9	ns		ns		ns		ns	
	BEP	<i>0,15</i>	2,7	ns		ns		ns		ns	
	baccalauréat	<b>0,77</b>	16,2	ns		<b>-0,65</b>	-13,0	<b>-0,68</b>	-4,9	<b>-0,88</b>	-4,0
	enseignement supérieur	<b>1,23</b>	27,7	<b>-0,48</b>	-7,4	<b>-1,08</b>	-19,5	<b>-0,98</b>	-6,3	<b>-0,84</b>	-3,9
	inconnu	ns		<b>-0,29</b>	-4,8	ns		<b>0,42</b>	4,7	<i>0,28</i>	2,1
Activité de la mère <i>mère inactive</i>	mère active	ns		ns		ns		<b>0,37</b>	4,0	ns	
Structure parentale <i>père et mère</i>	famille monoparentale	<b>-0,21</b>	-3,5			ns		ns		<b>0,34</b>	2,6
	famille recomposée	<b>-0,38</b>	-6,0	0,22	4,2	ns		ns		ns	
	autre situation	<b>-0,72</b>	-10,3	ns		<i>0,37</i>	8,7	ns			
Rang dans la fratrie selon la taille de la famille <i>enfant unique</i>	2 enfants, aîné	-0,17	-2,9	<i>0,18</i>	3,3	ns		ns		ns	
	2 enfants, rang 2	<b>-0,40</b>	-6,3	0,23	4,2	ns		0,39	4,2	ns	
	3 enfants, aîné	<b>-0,28</b>	-4,6	ns		ns		<b>0,49</b>	5,6	ns	
	3 enfants, rang 2	<b>-0,50</b>	-7,7	<i>0,19</i>	3,5	ns		<b>0,53</b>	6,1	ns	
	3 enfants, rang 3	<b>-0,50</b>	-7,7	<i>0,21</i>	3,9	<i>0,20</i>	4,6	ns		<i>0,35</i>	2,7
	4 enfants et +, aîné	<b>-0,48</b>	-7,4	ns		0,27	6,3	ns		<b>0,60</b>	5,2
	4 enfants et +, rang 2	<b>-0,47</b>	-7,3	ns		ns		ns		<b>0,71</b>	6,3
	4 enfants et +, rang 3	<b>-0,50</b>	-7,7	ns		0,19	4,4	ns		<b>0,66</b>	5,8
Rapport de la famille à l'immigration <i>famille non immigrée</i>	famille mixte	<b>0,34</b>	6,6	ns		ns		<b>-0,54</b>	-4,1	ns	
	famille immigrée dont originaire du Maghreb	<b>0,30</b>	5,8	<b>0,64</b>	13,2	ns		<b>-1,63</b>	-8,3	<b>-0,82</b>	-3,8
	originaire d'Afrique noire	ns		<b>0,81</b>	17,2	ns		-1,03	-6,5	ns	
	originaire du Portugal ou d'Espagne	<b>0,48</b>	9,5	ns		<i>-0,28</i>	-6,1	ns		-0,70	-3,4
	originaire de Turquie	<i>-0,58</i>	-8,8	ns		ns		<i>-0,88</i>	-5,9	ns	
	originaire d'Asie du Sud-Est	<b>0,81</b>	17,3	ns		ns		<b>-1,16</b>	-7,0	<b>-1,29</b>	-5,0
	originaire d'un autre pays	<b>0,60</b>	12,2	ns		ns		ns		<b>-1,51</b>	-5,4

Lecture – À situation familiale et sociale comparable à l'entrée en 6<sup>e</sup>, les enfants dont la famille est immigrée originaire du Maghreb ont une probabilité plus forte d'être lycéens généraux puisque le coefficient estimé est positif (0,30) et significatif (p < 0,01). À la situation de référence présentée dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à +5,8 points. La probabilité estimée que les enfants d'immigrés d'origine maghrébine soient lycéens généraux s'élève donc à 29,7 % (23,1 % + 6,6). Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en romain 5 %, en italique 10 %. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif).

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, Enquête Jeunes 2002.

deux tiers des familles immigrées souhaitent au début du collège, que leur enfant prépare un baccalauréat général, quatre ans après, seuls 56 % de ceux-ci préparent effectivement ce diplôme, contre les trois quarts des élèves issus de famille mixte ou non immigrée.

Les réponses des enfants d'immigrés aux questions consacrées à l'orientation confirment ce constat d'une situation scolaire moins conforme au vœu initial. Depuis la suppression, en 1992, du palier d'orientation de fin de cinquième, les élèves de l'enseignement secondaire sont orientés à deux moments

du cursus : en fin de troisième, pour choisir entre second cycle professionnel et second cycle général et technologique ; en fin de seconde, pour déterminer la série du baccalauréat. Interrogés sur la manière dont s'est déroulée leur dernière orientation, près de la moitié d'entre eux estiment que celle-ci a été contrainte par des résultats scolaires insuffisants.

D'une part, les enfants d'immigrés ont été plus fréquemment confrontés à un refus de l'orientation choisie : plus du tiers d'entre eux ont connu une telle situation contre à peine plus du quart des autres élèves (*tableau 3*). D'autre part, même lorsqu'ils n'ont

pas essuyé de refus, une part non négligeable des enfants d'immigrés déclarent que leurs résultats scolaires ne leur permettaient pas de faire ce qu'ils voulaient. En effet, l'orientation est le produit d'un double processus : en aval, le conseil de classe tranche sur la conformité du niveau scolaire de l'élève avec sa demande d'orientation ; mais, en amont, peut exister un processus d'autosélection de la part des élèves qui ne se risquent pas à formuler un vœu d'orientation qui serait en contradiction trop flagrante avec leurs résultats scolaires. Ainsi, sur les 26 % d'enfants d'immigrés qui déclarent que leur niveau sco-

**Tableau 3 – Contraintes de niveau scolaire ayant pesé sur la manière dont s'est déroulée la dernière orientation**

	% de jeunes déclarant qu'un vœu d'orientation leur a été refusé	% de jeunes déclarant que leur niveau scolaire était insuffisant pour faire ce qu'ils voulaient	% d'orientations « contraintes » par le niveau scolaire*
<b>Famille non immigrée</b>	<b>25,3</b>	<b>23,1</b>	<b>38,0</b>
Lycéens généraux	16,7	13,3	24,1
Lycéens technologiques	30,3	21,9	40,5
Lycéens professionnels	32,3	32,1	50,0
Apprentis	25,8	30,2	44,2
Sortis de formation initiale	36,4	41,3	60,4
<b>Famille mixte</b>	<b>27,8</b>	<b>23,8</b>	<b>40,1</b>
Lycéens généraux	17,8	13,3	25,0
Lycéens technologiques	41,3	20,6	47,3
Lycéens professionnels	38,1	35,0	55,3
Apprentis	ns	ns	ns
Sortis de formation initiale	25,2	43,0	60,5
<b>Famille immigrée</b>	<b>36,2</b>	<b>25,8</b>	<b>48,9</b>
Lycéens généraux	20,7	12,1	27,5
Lycéens technologiques	35,6	17,2	44,2
Lycéens professionnels	47,7	35,5	62,3
Apprentis	23,4	20,8	38,1
Sortis de formation initiale	46,0	48,7	74,7
<b>Ensemble</b>	<b>26,6</b>	<b>23,4</b>	<b>39,3</b>

\* Le % d'orientations « contraintes » par le niveau scolaire est calculé en prenant en compte la présence d'une réponse positive à la question sur le refus d'un vœu d'orientation ou à celle sur le niveau scolaire.

Lecture – 36,2 % des jeunes dont la famille est immigrée déclarent qu'un vœu d'orientation leur a été refusé.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.

laire était insuffisant pour faire ce qu'ils voulaient, la moitié, soit 13 %, n'avaient pas été confrontés à un refus de vœu d'orientation. Malgré leur moindre réussite, les enfants d'immigrés ne sont néanmoins pas plus touchés que les autres jeunes par ce phénomène d'autosélection. C'est qu'à notes comparables, les enfants d'immigrés formulent souvent des demandes d'orientation plus ambitieuses que celles des autres élèves. Ainsi, quand ils ont obtenu entre 8 et moins de 10 au contrôle continu du brevet, 58 % des enfants d'immigrés contre seulement 49 % des jeunes de famille non immigrée demandent une orientation en seconde générale et technologique. Ce surcroît d'ambition se dessine encore plus nettement quand les différences de vœux d'orientation sont observées parmi les seuls élèves de milieu défavorisé (tableau 4).

Le sentiment d'une orientation contrainte par des résultats scolaires insuffisants est bien évidemment très lié à la position scolaire atteinte par les enfants d'immigrés au moment de l'enquête : ne touchant que 28 % des

lycéens généraux, il s'observe parmi 44 % des lycéens technologiques et atteint 63 % parmi les lycéens professionnels et 75 % chez les jeunes sortis du système éducatif. Ces décalages de perception selon la voie d'enseignement fréquentée sont plus marqués parmi les enfants d'immigrés, sans doute parce que ceux-ci vivent plus mal une orientation en lycée professionnel ou une sortie précoce du système éducatif, en raison notamment du niveau élevé de leurs ambitions scolaires de départ.

Cette situation globale s'accompagne d'une grande hétérogénéité selon l'origine géographique des parents. Les jeunes dont les parents sont originaires du Portugal ou d'Espagne, qui cumulent une orientation importante en lycée général et un fort attrait pour l'apprentissage, sont ceux qui ressentent le moins le poids des contraintes scolaires sur le déroulement de leur orientation : seuls 38 % d'entre eux déclarent avoir un tel sentiment, soit une part comparable à celle des jeunes qui n'appartiennent pas à une famille immigrée. À l'opposé, ce sentiment

concerne 62 % des enfants d'immigrés d'origine turque, 59 % de ceux originaires d'Afrique subsaharienne et 53 % des ceux dont les parents sont nés au Maghreb. Dans tous les cas, l'orientation en lycée professionnel est très majoritairement vécue comme la conséquence d'un niveau scolaire insuffisant. Quand ils sont lycéens professionnels, les trois quarts des jeunes d'origine maghrébine et près de 70 % de ceux d'origine portugaise ou espagnole expriment une telle opinion.

### LE TIERS DES LYCÉENS PROFESSIONNELS D'ORIGINE IMMIGRÉE ESTIMENT QUE LE CONSEIL DE CLASSE A ÉTÉ INJUSTE AVEC EUX

Il n'est dès lors pas étonnant que les enfants d'immigrés manifestent plus fréquemment un sentiment d'injustice que les autres élèves : 24 % d'entre eux déclarent que le conseil de classe a été injuste avec eux contre seulement 18 % des jeunes de familles mixtes et 17 % des autres élèves. Comme parmi les autres

**Tableau 4 – Demande d'orientation en seconde générale et technologique selon la note au contrôle continu du brevet (élèves de troisième générale seulement, en %)**

Note moyenne au contrôle continu du brevet*	Ensemble		Ouvriers, employés de commerce ou de service, inactifs	
	Familles non immigrées	Familles immigrées	Familles non immigrées	Familles immigrées
< 8/20	16,7	21,3	9,5	19,9
8 à <10	48,7	58,1	33,9	53,5
10 à <12/20	82,2	84,9	68,8	80,5
12 ou plus	97,5	96,8	95,3	96,3
<b>Ensemble</b>	<b>74,7</b>	<b>67,3</b>	<b>57,4</b>	<b>61,8</b>

\* Seules les notes en français, mathématiques et première langue vivante sont prises en compte.

Lecture – Quand ils ont obtenu moins de 8 au contrôle continu du brevet, 21,3 % des élèves de famille immigrée et 16,7 % des élèves de famille non immigrée demandent une orientation en seconde générale et technologique.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.

jeunes, ce sentiment d'injustice est d'autant plus fort que l'orientation a été contrainte par des résultats scolaires insuffisants. C'est donc bien naturellement parmi les lycéens professionnels et les sortants qu'il est le plus élevé ; respectivement 33 % et 42 % des enfants d'immigrés connaissant l'une de ces situations scolaires estiment que le conseil de classe a été injuste avec eux (tableau 5). Ce sentiment d'injustice varie aussi fortement avec l'origine géographique des parents : il atteint respectivement 28 % et 30 % parmi les enfants d'immigrés africains et maghrébins mais seulement 15 % parmi ceux

dont les parents sont originaires du Portugal ou d'Espagne. Là encore, de telles disparités sont d'abord le reflet de différences d'orientation, mais pas seulement : à situation scolaire comparable, les enfants d'immigrés maghrébins expriment toujours un sentiment d'injustice plus prononcé (cf. encadré « Aucune discrimination à l'encontre des enfants d'immigrés ne peut être observée en matière d'appréciation du niveau scolaire à l'entrée en sixième ou d'orientation en fin de troisième »). Un tel constat apparaît bien en phase avec les résultats de la première enquête « Efforts d'éducation des familles » : invités à

caractériser leur établissement scolaire par différents qualificatifs, les collégiens et lycéens issus de l'immigration maghrébine choisissaient plus fréquemment que les autres les termes dénonçant le processus de sélection : « tribunal », « gare de triage » notamment [7].

Interrogés sur les autres aspects du déroulement de leur dernière orientation, les enfants d'immigrés ne se distinguent pas fondamentalement des autres élèves sur le fait qu'ils savaient bien ce qu'ils voulaient faire ou en matière d'information sur les possibilités de contestations. Dans les deux cas, un peu plus d'un jeune

**Tableau 5 – Jugements sur la manière dont s'est déroulée la dernière orientation (en %)**

	% de jeunes déclarant avoir été bien informés par les enseignants	% de jeunes déclarant avoir été beaucoup aidés par leurs parents	% de jeunes déclarant qu'ils savaient bien ce qu'ils voulaient faire	% de jeunes déclarant que le conseil de classe a été injuste avec eux	% de jeunes déclarant avoir été bien informés des possibilités de contester la décision du conseil de classe
<b>Famille non immigrée</b>	<b>45,3</b>	<b>60,5</b>	<b>60,3</b>	<b>17,4</b>	<b>52,8</b>
Lycéens généraux	48,6	59,4	63,7	10,7	58,5
Lycéens technologiques	39,9	58,7	54,4	16,6	55,5
Lycéens professionnels	44,7	63,1	57,4	22,5	47,3
Apprentis	55,5	68,4	68,1	25,8	44,2
Sortis de formation initiale	47,2	54,3	57,9	29,8	43,3
<b>Famille mixte</b>	<b>44,1</b>	<b>55,9</b>	<b>59,5</b>	<b>18,0</b>	<b>59,0</b>
Lycéens généraux	51,1	56,7	63,4	11,9	61,2
Lycéens technologiques	32,0	45,7	53,9	22,6	59,6
Lycéens professionnels	40,2	62,4	58,0	23,2	52,2
Apprentis	ns	ns	ns	ns	ns
Sortis de formation initiale	59,5	50,1	48,7	19,1	68,8
<b>Famille immigrée</b>	<b>43,1</b>	<b>46,2</b>	<b>56,8</b>	<b>24,3</b>	<b>52,3</b>
Lycéens généraux	50,8	42,8	68,3	10,7	62,3
Lycéens technologiques	45,0	39,3	54,1	20,1	58,9
Lycéens professionnels	37,8	49,2	48,2	32,7	45,0
Apprentis	44,0	65,7	71,4	20,5	41,5
Sortis de formation initiale	36,6	51,5	54,3	41,7	42,3
<b>Ensemble</b>	<b>45,0</b>	<b>58,8</b>	<b>59,9</b>	<b>18,2</b>	<b>53,1</b>

Lecture – 43,1 % des jeunes dont la famille est immigrée déclarent qu'un vœu d'orientation leur a été refusé.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.

sur deux répond positivement à la question (tableau 5). Les enfants d'immigrés partagent aussi le scepticisme des autres élèves sur l'information apportée sur un plan plus général par les enseignants : seulement 43 % d'entre eux déclarent avoir été bien informés par les enseignants et les conseillers d'orientation.

En revanche, ils se distinguent fortement des autres jeunes en matière d'aide apportée par les parents. Seulement 46 % d'entre eux déclarent avoir bénéficié d'une telle aide contre 56 % des jeunes issus de familles mixtes et 61 % des autres élèves. Ce déficit d'aide parentale, partagé quelle que soit l'origine géographique des parents, est particulièrement prononcé chez les jeunes immigrés d'origine asiatique qui ne sont que 25 % à bénéficier d'un soutien parental.

## UNE VISION PLUS CRITIQUE DU DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Les enfants d'immigrés connaissent des conditions de scolarisation en moyenne moins favorables que celles des autres jeunes. Du fait de la ségrégation sociale de l'habitat urbain, ils sont plus concentrés dans des établissements scolaires à fort recrutement populaire, situés en zone d'éducation prioritaire ou en zone urbaine sensible. Aussi, perçoivent-ils moins positivement leur dernier établissement ; cela d'autant plus que les jugements sur l'établissement ne sont pas indépendants du secteur fréquenté : ils sont toujours plus positifs quand l'élève est scolarisé dans un établissement privé que lorsqu'il étudie dans l'enseignement public [4]. Or, les enfants d'immigrés fréquentent

beaucoup moins le secteur privé que les autres élèves : au moment de l'enquête, seulement 14 % d'entre eux étaient inscrits dans un établissement privé, situation que partageaient 19 % des élèves de familles mixtes et 29 % des autres jeunes.

Compte tenu des conditions de scolarisation des enfants d'immigrés, c'est sur la réputation de l'établissement, la sécurité et la discipline que la différence d'appréciation avec les autres élèves est la plus marquée. Si près des trois quarts des jeunes de famille mixte ou non immigrée répondent favorablement aux questions portant sur ces thèmes, seuls 61 % des enfants d'immigrés indiquent que leur établissement scolaire a une bonne réputation et moins des deux tiers d'entre eux estiment que les élèves y sont en sécurité et qu'il y règne une bonne discipline

**Tableau 6 – Jugements sur le dernier établissement scolaire fréquenté**  
(% de jeunes assez d'accord ou tout à fait d'accord avec les opinions suivantes :)

	Il y a de bonnes relations entre élèves	C'est un établissement qui a une bonne réputation	Les élèves se sentent en sécurité	Il y a une bonne discipline	Les élèves en difficulté sont bien aidés	La sélection y est trop forte
Famille non immigrée	76,6	74,6	73,7	72,7	56,2	23,6
Famille mixte	76,2	70,7	70,4	72,1	51,9	24,4
Famille immigrée	73,8	60,7	64,0	65,2	50,6	28,9
Famille immigrée originaire du Maghreb	76,2	58,9	62,1	62,2	47,6	27,4
Famille immigrée originaire d'Afrique noire	71,8	61,9	66,1	66,3	44,2	34,3
Famille immigrée originaire du Portugal et d'Espagne	76,4	65,1	70,2	71,3	60,3	26,2
Famille immigrée originaire de Turquie	61,1	54,1	51,9	64,3	58,1	32,5
Famille immigrée originaire d'Asie du Sud-Est	68,7	50,5	57,5	56,6	44,9	27,8
Famille immigrée originaire d'un autre pays	72,3	70,9	72,6	73,3	53,5	32,6
<b>Ensemble</b>	<b>76,3</b>	<b>72,9</b>	<b>72,5</b>	<b>71,9</b>	<b>55,4</b>	<b>24,2</b>

Lecture – 73,8 % des jeunes dont la famille est immigrée estiment qu'il y avait de bonnes relations entre élèves dans leur dernier établissement.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.



(tableau 6). En mettant en avant de telles préoccupations, les enfants d'immigrés sont dans la droite ligne des opinions exprimées quatre ans auparavant par leurs parents. Appelés à se prononcer en 1998 sur le collège fréquenté par leur enfant, les parents immigrés se distinguaient des autres parents par des jugements plus critiques sur la sécurité et la discipline des établissements [4].

Selon le pays d'origine des parents, la ségrégation sociale des quartiers ne touche pas les jeunes issus de l'immigration avec la même intensité. Plus dispersés sur l'ensemble du territoire, les enfants d'immigrés d'origine européenne ou asiatique sont souvent scolarisés dans des établissements scolaires bénéficiant d'une plus grande mixité sociale que ceux des élèves d'origine maghrébine, africaine ou turque. Le regard que portent les enfants d'immigrés sur leur dernier établissement n'est sans doute pas indépendant de cette disparité de situation. Mais si les jeunes dont les parents sont nés au Maghreb, en Afrique subsaharienne ou en Turquie jugent effectivement leur dernier établissement presque toujours plus sévèrement que les enfants d'immigrés d'origine européenne, c'est parmi les élèves d'origine asiatique que l'on retrouve les appréciations les plus négatives (tableau 6). Ainsi, seuls 51 % de ces derniers, contre 75 % des élèves de famille non immigrée, trouvent que leur établissement scolaire a bonne réputation. À l'opposé, les jeunes de parents d'origine portugaise ou espagnole affichent des niveaux de satisfaction qui sont toujours les moins éloignés de ceux des élèves de familles mixtes ou non immigrées. En particulier, ils apparaissent très

proches de ces derniers en ce qui concerne la discipline, la sécurité ou les bonnes relations entre élèves.

Prendre en compte dans une analyse toutes choses égales par ailleurs les différents paramètres susceptibles de peser sur les opinions sur l'établissement confirme la relative hétérogénéité de jugement des enfants d'immigrés. Mais l'analyse montre qu'une part du caractère généralement plus critique de leurs appréciations est effectivement liée aux différences de milieu familial et de réussite scolaire (tableau 7). C'est notamment le cas pour les enfants d'immigrés maghrébins : leurs jugements plus négatifs sur la sécurité ou la discipline apparaissent relativement ténus en comparaison de l'ampleur des opinions négatives telles qu'elles apparaissent dans le tableau 6. En revanche, le regard plus critique que les enfants d'immigrés asiatiques portent sur leur dernier établissement se dégage nettement : à l'exception notable de la question sur la sélection, ce sont toujours eux qui affichent, toutes choses égales par ailleurs, le degré de satisfaction le moins élevé (tableau 7).

### LES TROIS QUARTS DES LYCÉENS PROFESSIONNELS D'ORIGINE IMMIGRÉE SOUHAITENT POURSUIVRE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Interrogés sur le diplôme qu'ils espèrent obtenir au terme de leurs études secondaires, plus de 80 % des enfants d'immigrés souhaitent devenir bacheliers à l'instar des autres jeunes (tableau 8). Mais étant donné les différences d'orientation en fin de troisième et de seconde, le type de baccalauréat diffère assez

nettement. Le baccalauréat général est visé par 48 % des jeunes de famille mixte et 41 % des enfants de non-immigrés, mais par seulement 30 % des enfants d'immigrés. Parmi ces derniers, il existe de fortes disparités de situation selon l'origine géographique des parents. Ainsi, les jeunes d'origine asiatique, portugaise ou espagnole, qui sont les plus représentés parmi les lycéens généraux, expriment plus fréquemment l'espoir d'obtenir un baccalauréat général. En revanche, seuls 18 % des enfants d'immigrés turcs espèrent devenir bacheliers généraux.

Pour une large majorité des jeunes issus de l'immigration, notamment pour ceux d'origine asiatique, l'espoir de devenir bachelier s'accompagne de celui de poursuivre des études supérieures. Quand ils ne réussissent pas à intégrer un lycée général, les jeunes immigrés n'abandonnent pas pour autant leur ambition d'acquiescer un haut niveau de formation : parmi les lycéens professionnels, les trois quarts des enfants d'immigrés souhaitent entreprendre des études supérieures, contre moins des deux tiers des jeunes de famille mixte ou non immigrée (graphique 2). En particulier, les jeunes d'origine portugaise ou espagnole qui n'ont pas choisi l'apprentissage expriment des souhaits de formation plus ambitieux que par le passé, conformément à l'élévation des niveaux de qualification [3].

Ces plus grandes ambitions sont confirmées en tenant compte des différences d'environnement familial et de parcours scolaire qui existent entre enfants d'immigrés et de non-immigrés (tableau 9). À caractéristiques sociodémographiques comparables, avoir des parents immigrés constitue,

**Tableau 7 – Impact toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques familiales et scolaires des jeunes sur les jugements sur le dernier établissement**

		Bonne relation entre élèves		Bonne réputation		Les élèves se sentent en sécurité		Bonne discipline		Les élèves en difficulté sont bien aidés		La sélection y est trop forte	
Modalité de référence	Modalité active	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
<b>Constante</b>		<b>2,15</b>		<b>1,16</b>		<b>1,62</b>		<b>1,38</b>		<b>0,07</b>		<b>-1,62</b>	
Probabilité de la situation de référence			89,6%		76,2%		83,5%		79,9%		51,7%		16,6%
Sexe													
<i>garçon</i>	filles	<b>-0,50</b>	-5,7	ns		ns		0,10	1,6	ns			
Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille													
<i>ouvrier qualifié</i>	agriculteur	ns		<b>0,36</b>	5,8	<b>0,46</b>	5,4	0,30	4,4	0,26	6,5	<b>-0,34</b>	-4,2
	artisan, commerçant	ns		ns		0,17	2,2	ns		ns		ns	
	cadre, chef d'entreprise	ns		0,18	3,1	<b>0,26</b>	3,2	ns		ns		<b>0,24</b>	3,6
	enseignant	ns		ns		ns		ns		ns		ns	
	profession intermédiaire	ns		ns		0,15	2,0	ns		ns		ns	
	employé	ns		ns		ns		ns		ns		<b>-0,26</b>	-3,3
	ouvrier non qualifié	ns		ns		<i>0,13</i>	1,7	ns		ns		ns	
	inactif	-0,28	-2,9	ns		ns		ns		ns		ns	
Situation scolaire terminale ou 1 <sup>ère</sup> S													
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> ES	<b>-0,37</b>	-3,9	-0,17	-3,1	ns		<b>-0,29</b>	-5,0	<i>-0,11</i>	-2,7	0,16	2,3
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> L	<b>-0,59</b>	-6,9	ns		<b>-0,26</b>	-4,0	<b>-0,39</b>	-6,9	ns		ns	
	seconde générale	-0,39	-4,2	ns		<i>-0,29</i>	-4,5	<b>-0,40</b>	-7,2	<b>0,45</b>	10,9	ns	
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> STI	<b>-0,43</b>	-4,7	<b>-0,35</b>	-6,9	<b>-0,77</b>	-13,5	<b>-0,65</b>	-12,5	ns		<b>-0,35</b>	-4,3
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> STT	<b>-0,57</b>	-6,7	-0,21	-3,9	<b>-0,75</b>	-13,0	<b>-0,52</b>	-9,6	ns		-0,21	-2,7
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> STL	<b>-0,88</b>	-11,4	<i>0,56</i>	8,6	<i>-0,45</i>	-7,2	ns		ns		ns	
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> SMS	<b>-1,00</b>	-13,6	ns		<b>-0,72</b>	-12,4	<b>-0,48</b>	-8,7	ns		<b>0,31</b>	4,7
	première d'adaptation	-0,41	-4,5	ns		<b>-0,81</b>	-14,3	<b>-0,48</b>	-8,7	ns		<i>0,31</i>	4,7
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> B T	<b>-0,41</b>	-4,5	ns		ns		-0,41	-7,4	ns		<b>0,49</b>	8,0
	lycée professionnel	<b>-0,84</b>	-10,9	<b>-0,55</b>	-11,4	<b>-1,08</b>	-20,2	<b>-0,68</b>	-13,0	<b>0,44</b>	10,8	<i>0,15</i>	2,1
	apprenti	<b>-0,77</b>	-9,6	<b>-0,84</b>	-18,2	<b>-1,57</b>	-32,3	<b>-1,41</b>	-30,5	<b>0,38</b>	9,4	ns	
	sortant	<b>-1,01</b>	-15,4	<b>-0,85</b>	-18,5	<b>-1,50</b>	-30,6	<b>-1,23</b>	-26,2	-0,18	-4,5	ns	
Redoublement au collège													
<i>non</i>	un redoublement	-0,12	-1,2	ns		-0,13	-1,9	<b>-0,16</b>	-2,8	<b>-0,23</b>	-5,7	<b>0,15</b>	2,2
	deux redoublements	ns		ns		-0,26	-3,9	<b>-0,11</b>	-1,9	<i>-0,26</i>	-6,5	0,39	6,1
Redoublement au lycée													
<i>non</i>	oui	<b>-0,12</b>	-1,2	-0,11	-2,1	-0,32	-4,9	ns		<b>-0,32</b>	-7,9	<b>0,35</b>	5,3
Secteur public													
<i>public</i>	privé	ns		<b>0,83</b>	11,8	<b>0,76</b>	8,0	<b>0,88</b>	10,6	<b>0,69</b>	16,4	<b>0,58</b>	9,7
Rapport de la famille à l'immigration													
<i>famille non immigrée</i>	famille mixte	ns		ns		ns		ns		ns		ns	ns
	famille immigrée dont												
	originaire du Maghreb	ns		<b>-0,46</b>	-9,3	<i>-0,17</i>	-2,4	ns		<b>-0,39</b>	-9,8	<b>0,32</b>	4,9
	originaire d'Afrique noire	ns		<i>-0,33</i>	-6,6	<b>-0,26</b>	-3,8	ns		-0,49	-12,0	<b>0,73</b>	12,5
	originaire du Portugal ou d'Espagne	ns		-0,29	-5,7	ns		ns		ns		ns	
	originaire de Turquie	<i>-0,39</i>	-4,2	<i>-0,44</i>	-8,9	ns		ns		ns		<b>0,67</b>	11,5
	originaire d'Asie du Sud-Est	-0,54	-6,3	<b>-0,95</b>	-20,8	-0,65	-11,0	<b>-0,60</b>	-11,4	-0,49	-12,2	ns	
	originaire d'un autre pays			ns		ns		ns		ns		<b>0,51</b>	8,4

Lecture – À situation familiale et sociale comparable à l'entrée en 6<sup>e</sup>, les enfants dont la famille est immigrée originaire d'Asie du Sud-Est ont une probabilité moins forte d'être satisfaits des relations entre élèves dans leur dernier établissement scolaire puisque le coefficient estimé est négatif (-0,54) et significatif (p<.05). À la situation de référence présentée dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à - 6,3 points. La probabilité estimée que les enfants d'immigrés d'origine asiatique soient satisfaits des relations entre élèves s'élève donc à 83,3 % (89,6 % - 6,3). Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en romain 5 %, en italique 10 %. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif). Le niveau de diplôme des parents, qui donne lieu à pas ou peu d'effets significatifs, a été aussi contrôlé dans le modèle.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, Enquête Jeunes 2002.

**Tableau 8 – Diplôme de l'enseignement secondaire le plus élevé espéré par les jeunes désirant poursuivre ou reprendre leurs études (en %)**

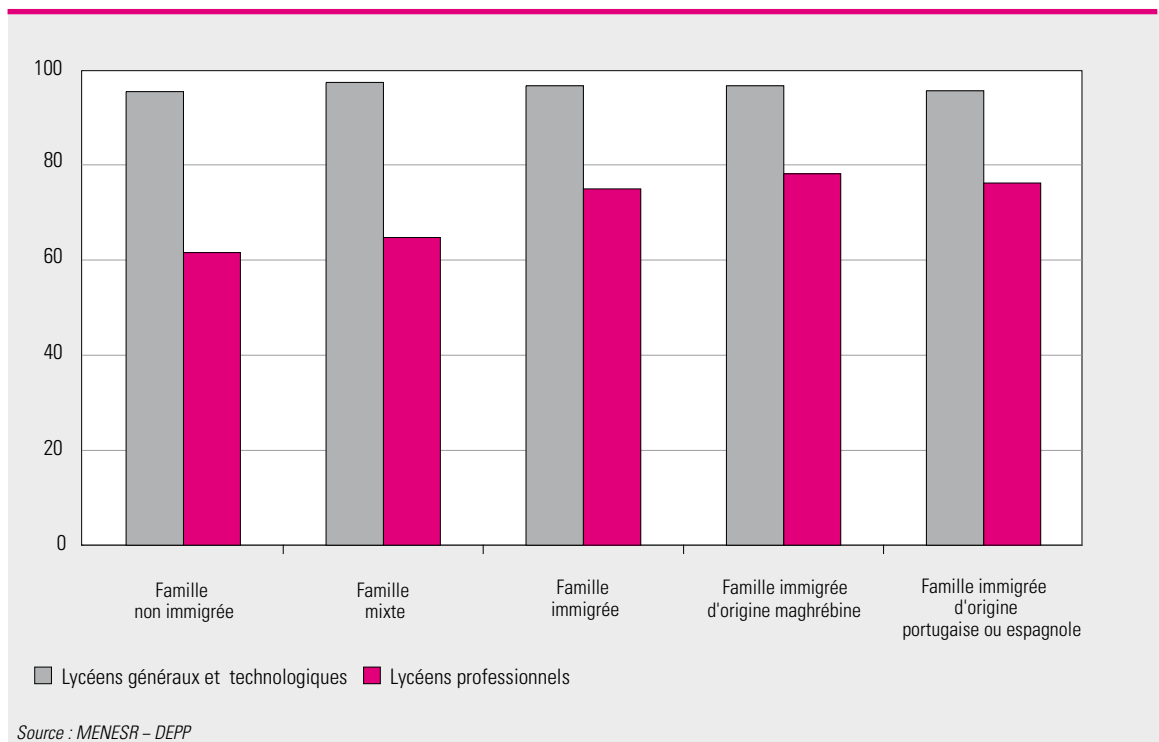
	CAP ou BEP	Brevet professionnel	Brevet de techn., BMA	Bac professionnel	Bac technologique	Bac général	Non réponse	Total baccalauréat*
<b>Famille non immigrée</b>	10,0	4,0	5,3	19,7	18,1	40,9	2,1	84,0
<b>Famille mixte</b>	7,3	1,8	4,4	18,9	17,7	48,2	1,8	89,2
<b>Famille immigrée</b>	10,2	2,8	5,4	26,9	22,3	29,8	2,7	84,4
<b>Famille immigrée originaire du Maghreb</b>	10,0	2,0	7,0	28,6	23,3	26,5	2,6	85,4
<b>Famille immigrée originaire d'Afrique noire</b>	8,8	2,5	4,8	31,1	27,3	22,6	2,9	85,8
<b>Famille immigrée originaire du Portugal et d'Espagne</b>	10,2	3,5	4,6	24,0	21,4	32,2	4,1	82,3
<b>Famille immigrée originaire de Turquie</b>	21,9	5,0	3,5	24,8	24,7	17,9	2,1	71,0
<b>Famille immigrée originaire d'Asie du Sud-Est</b>	12,8	1,9	2,6	21,1	22,4	37,9	1,4	84,0
<b>Famille immigrée originaire d'un autre pays</b>	4,9	4,3	3,3	24,3	14,0	47,3	1,9	88,9
<b>Ensemble</b>	<b>9,9</b>	<b>3,7</b>	<b>5,3</b>	<b>20,4</b>	<b>18,5</b>	<b>40,1</b>	<b>2,1</b>	<b>84,3</b>

\* Y compris brevets de technicien et brevets des métiers d'art qui sont assimilés à un baccalauréat professionnel et permettent d'accéder à l'université.

Lecture – 10,2 % des jeunes dont la famille est immigrée déclarent que le diplôme d'études secondaires le plus élevé qu'ils espèrent obtenir le CAP ou le BEP.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquêtes Jeunes 2002.

**Graphique 2 – Part de jeunes envisageant de faire des études supérieures selon la catégorie de lycéens (en %)**



**Tableau 9 – Impact toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques familiales et scolaires sur le souhait de poursuites d'études supérieures**

Modalité de référence	Modalité active	Modèle 1		Modèle 2	
		coefficient	effet marginal	coefficient	effet marginal
Constante		0,90		2,18	
Probabilité de la situation de référence			71,1%		89,8%
Sexe					
	garçon				
	filles	<b>0,78</b>	13,2	<b>0,47</b>	3,6
Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	agriculteur	ns		ns	
	artisan, commerçant	<b>0,48</b>	8,8	<b>0,40</b>	3,2
	cadre et chef d'entreprise	<b>1,11</b>	17,1	<b>0,53</b>	3,9
	profession intermédiaire	<b>0,52</b>	9,5	0,25	2,1
	employé	ns		ns	
	ouvrier non qualifié	ns		ns	
	inactif	ns		ns	
Diplôme du père	sans diplôme	ns		ns	
	CAP				
	certificat d'études primaires	ns		ns	
	brevet	ns		ns	
	BEP	ns		ns	
	baccalauréat	<b>0,50</b>	9,2	<b>0,38</b>	3,0
	enseignement supérieur	<b>0,80</b>	13,4	<b>0,41</b>	3,2
	inconnu	ns		ns	
Diplôme de la mère	sans diplôme	ns		ns	
	CAP				
	certificat d'études primaires	ns		ns	
	brevet	ns		ns	
	BEP	ns		ns	
	baccalauréat	<b>0,39</b>	7,3	ns	
	enseignement supérieur	<b>0,93</b>	15,1	<b>0,44</b>	3,4
	inconnu	ns		ns	
Activité de la mère					
	mère inactive				
	mère active	0,20	3,9	0,28	2,3
Structure parentale	père et mère				
	famille monoparentale	ns		ns	
	famille recomposée	ns		ns	
	autre situation	<b>-0,73</b>	-16,9	<b>-0,55</b>	-6,3
Âge d'entrée en sixième	11 ans			ns	
	12 ans et +			<b>0,34</b>	2,7
Situation scolaire	terminale ou 1 <sup>ère</sup> S			<b>1,03</b>	6,3
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> ES			0,49	3,7
	seconde générale			<b>-0,96</b>	-12,7
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> STI			ns	
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> STT			ns	
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> SMS			ns	
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> STL			ns	
	première d'adaptation			ns	
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> BT			<b>-1,01</b>	-13,5
	lycée professionnel			<b>-2,23</b>	-41,0
	apprenti			<b>-2,85</b>	-55,9
Redoublement au collège	non				
	oui			<b>-0,14</b>	-1,4
Redoublement au lycée	non				
	oui			<b>-0,39</b>	-4,2
Rapport de la famille à l'immigration	famille non immigrée				
	famille mixte	0,31	5,9	ns	
	famille immigrée dont				
	originaire du Maghreb	<b>1,07</b>	16,7	<b>1,01</b>	6,2
	originaire d'Afrique noire	ns		0,55	4,0
	originaire du Portugal et d'Espagne	0,55	9,9	0,59	4,3
	originaire de Turquie	ns		ns	
	originaire d'Asie du Sud-Est	<b>1,37</b>	19,6	<b>0,96</b>	6,0
	originaire d'un autre pays	ns		ns	

Lecture – À situation familiale et sociale comparable, les enfants dont la famille est immigrée originaire du Maghreb souhaitent plus souvent entreprendre des études supérieures puisque le coefficient estimé est positif (+ 1,07) et significatif ( $p < 0,01$ ). À la situation de référence décrite dans la colonne gauche du tableau, la différence est estimée à + 16,7 points. La probabilité estimée des enfants d'immigrés d'origine maghrébine de souhaiter faire des études supérieures est donc de 87,8 % (71,1 % + 16,7). Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité, en gras 1 %, en romain 5 %, en italique 10 %. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif).

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, Enquête Jeunes 2002.

après l'origine sociale, le déterminant le plus fort du souhait de poursuite des études supérieures. Les clivages selon le pays de naissance des parents sont également confirmés. Les jeunes dont les parents sont originaires du Maghreb, d'Asie du Sud-Est, et dans une moindre mesure du Portugal ou d'Espagne, sont plus nombreux à souhaiter faire des études supérieures. L'effet propre lié à l'origine des parents est confirmé lorsque l'on tient aussi compte des caractéristiques scolaires des enfants (situation scolaire au moment de l'enquête, redoublement éventuel au collège et au lycée, âge à l'entrée en sixième). Le surcroît d'ambition des jeunes d'origine maghrébine et asiatique atteint six points. Si le projet d'études supérieures dépend bien naturellement d'abord de la filière d'enseignement secondaire fréquentée, les ambitions

des enfants d'immigrés sont beaucoup plus affranchies des résultats et des parcours scolaires que celles des autres jeunes.

### QUAND ILS ENVISAGENT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES, SIX ENFANTS D'IMMIGRÉS SUR DIX SOUHAITENT PRÉPARER UN BTS OU DUT

En matière de filière du supérieur, les enfants d'immigrés font des choix qui apparaissent en forte cohérence avec leur situation scolaire en fin d'études secondaires et avec l'efficacité relative des diplômes de l'enseignement supérieur sur le marché du travail. Plus fréquemment lycéens technologiques ou professionnels, les jeunes de parents immigrés envisagent en priorité d'accomplir des études supérieures dans les filières

sélectives de l'enseignement supérieur court : six sur dix souhaitent préparer un BTS ou entrer dans un IUT (tableau 10). Toutefois, lorsqu'ils sont lycéens technologiques ou professionnels, ils expriment plus souvent le souhait d'aller à l'université, même s'il s'agit d'un comportement qui ne touche qu'une minorité des enfants d'immigrés (15 % contre 7 % pour les jeunes de parents non immigrés).

Conformément à ce que suggèrent les études sur l'insertion professionnelle [10], ce souhait de poursuite d'études universitaires s'affirme plus nettement parmi les lycéens professionnels et technologiques dont les parents viennent du Maghreb que parmi ceux d'origine portugaise ou espagnole. Mais le choix d'un BTS ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) reste largement majoritaire parmi les enfants d'immigrés

**Tableau 10 – Choix de la filière en cas de souhait de poursuite d'études supérieures (en %)**

	Université	Préparation d'un BTS dans un lycée	Préparation d'un BTS ou d'un autre diplôme en alternance	École recrutant au niveau du baccalauréat	IUT	CPGE
<b>Famille non immigrée</b>	<b>28,5</b>	<b>26,9</b>	<b>12,0</b>	<b>12,1</b>	<b>10,9</b>	<b>9,5</b>
Lycéens généraux	44,7	9,7	3,1	14,1	12,8	15,5
Lycéens technologiques	8,5	52,5	14,4	10,1	12,4	2,1
Lycéens professionnels	4,6	51,1	32,5	8,8	2,4	0,6
<b>Famille mixte</b>	<b>35,4</b>	<b>25,7</b>	<b>9,8</b>	<b>9,7</b>	<b>10,1</b>	<b>9,3</b>
Lycéens généraux	50,7	9,0	3,9	10,7	12,1	13,6
Lycéens technologiques	11,0	55,1	10,9	10,1	9,2	3,8
Lycéens professionnels	ns	ns	ns	ns	ns	ns
<b>Famille immigrée</b>	<b>29,0</b>	<b>34,5</b>	<b>15,4</b>	<b>6,4</b>	<b>10,1</b>	<b>4,5</b>
Lycéens généraux	50,6	12,5	4,7	9,9	12,8	9,4
Lycéens technologiques	16,5	51,4	12,0	5,3	12,7	2,2
Lycéens professionnels	14,0	48,0	30,4	3,2	3,8	0,6
<b>Ensemble</b>	<b>28,9</b>	<b>27,7</b>	<b>12,3</b>	<b>11,4</b>	<b>10,8</b>	<b>9,0</b>

Champ – Élèves entrés en sixième en 1995 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine, encore scolarisés en 2002 et souhaitant poursuivre des études supérieures.

Lecture – 29 % des jeunes dont la famille est immigrée et qui souhaitent faire des études supérieures déclarent envisager de s'inscrire à l'université après le baccalauréat.»

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, Enquête Jeunes 2002.

**Tableau 11 – Impact, toutes choses égales par ailleurs, des caractéristiques familiales et scolaires des élèves sur le choix de la filière de l'enseignement supérieur**

Modalité de référence	Modalité active	Université		Section de technicien supérieur (BTS)		Institut universitaire de technologie (IUT)		École recrutant après le bac		CPGE	
		coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
Constante		-0,68		-2,07		-1,25		-2,19		-2,04	
Probabilité de la situation de référence			33,5%		11,2%		22,4%		10,1%		11,5%
Sexe											
<i>garçon</i>	filles	<b>0,44</b>	10,4	ns		-0,77	-10,6	<b>0,36</b>	3,8	<b>-0,35</b>	-3,1
Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	agriculteur	-0,41	-8,4	ns		<i>0,35</i>	6,7	ns		ns	
	artisan, commerçant	ns		ns		ns		ns		ns	
	cadre, chef d'entreprise	ns		<i>-0,19</i>	-1,7	<b>-0,42</b>	-6,4	ns		<b>0,75</b>	10,2
	profession intermédiaire	<i>0,15</i>	3,4	ns		ns		ns		0,37	4,4
	employé	ns		ns		ns		ns		ns	
	ouvrier non qualifié	ns		ns		ns		ns		ns	
	inactif	0,51	12,1	-0,47	-3,9	<i>-0,78</i>	-10,7	<i>0,54</i>	6,0	ns	
Diplôme du père											
<i>CAP</i>	sans diplôme	0,30	6,9	ns		-0,28	-4,5	ns		-0,48	-4,0
	certificat d'études prim.	ns		ns		ns		ns		ns	
	brevet	0,28	6,5	<i>-0,21</i>	-1,9	ns		ns		ns	
	BEP	ns		ns		ns		ns		ns	
	baccalauréat	ns		ns		ns		ns		ns	
	enseignement supérieur	ns		-0,39	-3,3	ns		ns		<i>0,26</i>	3,0
	inconnu	ns		-0,24	-2,2	ns		ns		ns	
Diplôme de la mère											
<i>CAP</i>	sans diplôme	ns		ns		ns		ns		ns	
	certificat d'études prim.	ns		ns		ns		ns		ns	
	brevet	ns		ns		ns		ns		ns	
	BEP	ns		ns		ns		ns		ns	
	baccalauréat	<i>-0,15</i>	-3,4	ns		<b>ns</b>		ns		ns	
	enseignement supérieur	<i>-0,15</i>	-3,2	<b>-0,41</b>	-3,5	<b>ns</b>		<b>0,45</b>	4,9	<b>0,47</b>	5,7
	inconnu	ns		ns		ns		ns		ns	
Âge d'entrée en 6 <sup>e</sup>											
<i>11 ans</i>	10 ans et moins	ns		-0,41	-3,5	ns		-0,36	-2,8	<b>0,79</b>	10,7
	12 ans et +	<i>0,23</i>	5,2	ns		ns		ns		<b>-2,02</b>	-9,8
Situation scolaire											
<i>terminale ou 1<sup>ère</sup> S</i>	terminale ou 1 <sup>ère</sup> ES	<b>0,30</b>	6,9	<b>0,51</b>	6,1	ns		<i>-0,17</i>	-1,4	<b>-0,78</b>	-5,9
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> L	<b>0,64</b>	15,4	<b>0,54</b>	6,6	<b>-1,35</b>	-15,4	<b>-0,53</b>	-3,9	<b>-0,42</b>	-3,6
	seconde générale	ns		<b>1,85</b>	33,3	ns		<b>-0,69</b>	-4,7	<b>-2,01</b>	-9,8
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> STI	<b>-2,40</b>	-29,2	<b>2,98</b>	60,1	ns		<b>-1,47</b>	-7,6	<b>-1,45</b>	-8,6
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> STT	<b>-1,65</b>	-24,7	<b>2,88</b>	58,0	ns		<b>-1,07</b>	-6,4	<b>-2,13</b>	-10,0
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> STL	<b>-1,19</b>	-20,2	<b>2,21</b>	42,3	ns		<i>ns</i>		<b>-0,95</b>	-6,7
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> SMS	<b>-1,46</b>	-23,1	<b>0,88</b>	12,1	<b>-1,35</b>	-15,4	<b>1,61</b>	25,7	ns	
	Première d'adaptation	<b>-2,44</b>	-29,3	<b>2,70</b>	54,1	<b>-0,89</b>	-11,8	ns		<b>-1,63</b>	-9,0
	terminale ou 1 <sup>ère</sup> B T	<b>-2,54</b>	-29,7	<b>3,46</b>	68,8	<b>-1,79</b>	-17,8	<b>-0,81</b>	-5,3	<b>-3,39</b>	-11,1
	lycéen professionnel	<b>-2,38</b>	-29,1	<b>3,08</b>	62,1	<b>-2,01</b>	-18,6	<b>-0,80</b>	-5,3		
	apprenti	<b>-3,78</b>	-32,4	<b>3,61</b>	71,2	<b>-1,72</b>	-17,5	<b>-1,22</b>	-6,9		
Redoublement au collège											
<i>non</i>	oui	<b>-0,55</b>	-11,1	ns		<b>-0,60</b>	-8,7	0,26	2,6	<b>-1,50</b>	-8,7
Redoublement au lycée											
<i>non</i>	oui	<b>-0,75</b>	-14,3	<b>0,19</b>	2,0	<b>-0,44</b>	-6,8	<b>0,34</b>	3,5	<b>-0,41</b>	-3,5
Rapport de la famille à l'immigration											
<i>famille non immigrée</i>	famille mixte	0,24	5,5	ns		ns		ns		ns	
	famille immigrée dont originaire du Maghreb	0,40	9,4	ns		<b>0,53</b>	10,5	<b>-0,86</b>	-5,5	ns	
	originaire d'Afrique noire	ns		ns		ns		ns		ns	
	originaire du Portugal ou d'Espagne	ns		ns		-0,76	-10,5	ns		ns	
	originaire de Turquie	ns		ns		0,93	19,7	ns		ns	
	originaire d'Asie du Sud-Est	ns		<i>-0,63</i>	-4,9	ns		ns		0,92	13,2
	originaire d'un autre pays	ns		ns		ns		<i>-0,72</i>	-4,9		

Lecture – À situation familiale et sociale comparable à l'entrée en 6<sup>e</sup>, les enfants dont la famille est immigrée originaire du Maghreb ont une probabilité plus forte de souhaiter aller à l'université puisque le coefficient estimé est positif (0,40) et significatif ( $p < 0,05$ ). À la situation de référence présentée dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à + 9,4 points. La probabilité estimée que les enfants d'immigrés d'origine maghrébine souhaitent aller à l'université s'élève donc à 42,9 % (33,5 % + 9,4). Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en romain 5 %, en italique 10 %. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif). L'activité de la mère, la structure parentale, le rang dans la fratrie et la taille de la famille, qui donnent lieu à des effets pas ou peu significatifs, ont été aussi contrôlés dans les modèles.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.

d'origine maghrébine ; les deux tiers d'entre eux expriment l'intention de préparer un tel diplôme. Si ces jeunes arrivent plus souvent que les autres enfants d'immigrés avec des diplômes universitaires sur le marché du travail, ce n'est donc pas parce qu'ils valorisent l'université au détriment des formations d'enseignement supérieur plus professionnalisées, mais sans doute beaucoup plus parce qu'ils n'obtiennent pas l'orientation souhaitée. À la différence des formations universitaires, les STS et les IUT constituent en effet des filières sélectives, pour lesquelles le nombre de candidats est souvent supérieur au nombre de places et le dossier scolaire joue un rôle déterminant pour l'admission. On peut donc penser que si les enfants d'immigrés fréquentent moins souvent ces filières, c'est parce qu'ils franchissent cette sélection avec moins de succès que les autres bacheliers. C'est bien ce que montre leur parcours après le baccalauréat (cf. encadré « Les jeunes d'origine maghrébine obtiennent moins souvent une orientation en STS après le baccalauréat »).

Par ailleurs, les enfants d'immigrés expriment deux fois moins souvent que les autres jeunes le souhait d'intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) à l'issue du baccalauréat (5 % contre 9 % des jeunes de famille mixte et 10 % des autres élèves). Ce moindre choix reflète d'abord des différences d'orientation dans l'enseignement secondaire. Mais il subsiste quand

#### NOTE

2. Il s'agit essentiellement d'écoles de commerce, de beaux-arts et préparant aux professions paramédicales et sociales.

l'observation porte sur les seuls lycéens généraux ou scientifiques. Un élément d'explication tient à des différences d'offre : les lycéens généraux d'origine immigrée sont moins souvent scolarisés dans des lycées qui comprennent des CPGE ; ils ont donc moins l'opportunité d'envisager une telle orientation.

Les enfants d'immigrés sont aussi moins nombreux que les autres jeunes à avoir l'intention de s'inscrire dans une école recrutant directement après le baccalauréat<sup>2</sup>. Outre un concours d'entrée, beaucoup de ces écoles demandent des droits d'inscription élevés qui peuvent être rédhibitoires pour des jeunes majoritairement issus de milieux sociaux défavorisés.

À caractéristiques sociales et familiales comparables, la filière d'enseignement supérieur souhaitée dépend avant tout de la situation scolaire du jeune. Le fait d'être d'origine immigrée a un impact propre beaucoup plus réduit. Les effets mis en évidence reflètent une certaine hétérogénéité de comportement selon l'origine géographique. En particulier, les jeunes d'origine asiatique ont un comportement bien spécifique : à situation scolaire et sociale comparable, ils souhaitent plus souvent que les autres enfants d'immigrés intégrer une classe préparatoire et rejettent davantage l'éventualité d'une orientation en STS (*tableau 11*). Les jeunes de parents immigrés restent aussi assez partagés quant à la préparation d'un DUT, plus fortement souhaitée par les jeunes d'origine maghrébine ou turque, mais moins envisagée par les enfants d'immigrés originaires du Portugal ou d'Espagne.

## DES PROJETS PROFESSIONNELS MARQUÉS PAR UNE ATTIRANCE PLUS GRANDE VERS LES MÉTIERS COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS...

Les jeunes doivent faire en fin de troisième et de seconde des choix d'orientation qui présupposent qu'ils aient engagé une première réflexion sur leur futur métier. C'est particulièrement le cas lorsqu'ils se destinent à l'enseignement professionnel ou technologique ; la détermination de la spécialité professionnelle ou de la série du baccalauréat technologique préfigure largement le secteur d'activité dans lequel le jeune va travailler plus tard. Bien que surreprésentés dans ces voies d'enseignement, les enfants d'immigrés ne sont pas plus avancés que les autres jeunes dans la détermination de leur futur métier. Interrogés sur leur projet professionnel, ils sont au contraire moins nombreux à indiquer un domaine ou un métier précis (75 % contre 79 % pour les jeunes de famille mixte et 82 % des jeunes de famille non immigrée). Les filles sont toujours plus à même que les garçons de préciser leur projet professionnel et cette différence est particulièrement prononcée parmi les enfants d'immigrés : 82 % des filles contre 68 % des garçons sont en mesure d'indiquer leur futur métier ou domaine professionnel (*tableau 12*). Lycéens généraux, les fils d'immigrés font jeu égal avec les filles, ils sont même un peu plus nombreux que ces dernières à préciser un domaine ou un métier quand ils sont scolarisés en terminale ou première scientifiques. En revanche, quand ils sont lycéens technologiques ou professionnels,

seulement les deux tiers d'entre eux sont en mesure de préciser leur futur domaine professionnel ou métier. À l'opposé, les filles d'immigrés présentent des taux de réponse qui sont très homogènes selon la catégorie lycéenne.

Les projets des enfants d'immigrés (cf. encadré « Source et définitions »)

sont souvent différents de ceux des autres jeunes. Chez les garçons, les choix des fils d'immigrés traduisent une attirance plus forte pour les professions commerciales et administratives (tableau 12); ils sont deux fois plus nombreux que les autres garçons à envisager ces domaines (24 % contre 11 %). En revanche, ils sont

moins nombreux à souhaiter travailler dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration et l'alimentation et des services aux particuliers (8 % contre 15 %), et sont quasi absents de l'agriculture, de la marine et de l'environnement qui rassemblent pourtant 8 % des aspirations des jeunes de parents non immigrés.

**Tableau 12 – Le choix du domaine professionnel selon le rapport de la famille à la migration (en %)**

Domaine professionnel	Garçons			Filles		
	Famille immigrée	Famille non immigrée	Comparaison logistique entre familles immigrée et non immigrée	Famille immigrée	Famille non immigrée	Comparaison logistique entre familles immigrée et non immigrée
A. Agriculture, marine environnement	0,6	8,0	0,07	0,3	2,2	0,12
B. Bâtiment, travaux publics	8,7	7,4	1,19	0,7	0,7	1,00
C. Électricité, électronique	8,7	6,0	1,49	0,0	0,1	-
D. Mécanique, travail des métaux	10,7	9,2	1,18	0,2	0,2	0,68
E. Industrie de process	1,1	0,5	2,05	0,3	0,4	0,89
F. Industrie légères et graphiques	0,5	2,5	0,17	0,0	0,4	-
G. Maintenance	2,9	3,3	0,87	0,0	0,1	-
H. Ingénieurs et cadres de l'industrie	2,9	4,2	0,68	0,8	1,0	0,80
J. Tourisme et transports	4,0	3,0	1,36	4,9	2,4	2,13
K. Artisanat	0,0	0,2	-	0,0	0,2	-
L. Gestion et administration	7,4	3,3	2,34	17,1	11,2	1,64
M. Informatique et télécommunications	8,5	7,2	1,21	1,3	0,8	1,63
N. Études et recherche	3,0	3,8	0,77	0,6	4,5	0,13
P. Fonction publique et professions juridiques	1,3	1,1	1,17	4,3	3,7	1,16
Q. Banque, finance, assurances	1,1	0,8	1,34	1,0	0,9	1,11
R. Commerce	16,3	8,1	2,20	22,4	12,8	1,96
S. Hôtellerie, restauration, alimentation	3,5	6,8	0,50	1,0	3,1	0,32
T. Services aux particuliers	4,6	7,8	0,58	6,1	9,8	0,60
U. Communication, information, spectacle	5,5	6,7	0,82	10,8	10,1	1,08
V. Santé, action sociale, culturelle et sportive	6,3	6,6	0,94	21,5	26,5	0,76
W. Enseignement, formation	1,7	3,2	0,53	6,6	8,5	0,77
X. Politique, religion	0,7	0,2	3,11	0,2	0,5	0,30
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>
<b>Non-réponse ou réponse floue</b>	<b>31,6</b>	<b>21,3</b>	<b>1,71</b>	<b>18,2</b>	<b>15,1</b>	<b>1,25</b>

Lecture – 16,3 % des garçons dont la famille est immigrée envisagent de travailler dans le domaine du commerce. Le fait que les garçons dont la famille est immigrée choisissent le domaine du commerce et pas les garçons dont aucun parent n'est immigré est un événement qui a 2,20 fois plus de chances de se produire que la situation contraire : les garçons dont aucun parent n'est immigré auraient choisi ce domaine et pas ceux dont la famille est immigrée.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.



Comme les garçons, les filles d'immigrés sont plus nombreuses que les autres à vouloir travailler dans les domaines du commerce et de la gestion ou de l'administration. Elles sont aussi plus souvent attirées par les métiers du tourisme et des transports. Elles envisagent en revanche moins souvent de travailler dans le domaine des études ou de la recherche, dans les services aux particuliers ou la santé, l'action sociale, culturelle et sportive, même si ce dernier domaine est choisi par 22 % d'entre elles (contre 27 % pour les filles de non-immigrés). Leurs projets professionnels confirment des traits spécifiques mis en évidence par les travaux réalisés sur les choix d'orientation des filles [5] : ils sont souvent motivés par

un attrait pour les activités sociales et culturelles et un souhait d'être utile aux autres.

Que les parents soient immigrés ou non, le choix du métier est lié à la situation scolaire [12], soit parce que l'accès à certains métiers est réglé par la détention d'un important capital scolaire, soit parce que certains domaines exigent une maîtrise de savoir-faire précis qui ne sont dispensés que dans l'enseignement professionnel (la mécanique et le travail des métaux, les industries légères et graphiques ou encore l'hôtellerie et la restauration). Les lycéens généraux dont les parents sont immigrés déclarent des projets professionnels conformes à ceux de leurs pairs : les garçons choisissent en premier lieu l'informatique et les télé-

communications, les filles le domaine de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive (tableau 13). Lorsqu'ils sont lycéens technologiques, ils se détachent en revanche des choix de leurs condisciples : ils choisissent en premier le commerce quand les jeunes de parents non immigrés préfèrent l'informatique et les télécommunications. De même, les garçons d'origine immigrée qui étudient en lycée professionnel expriment aussi une préférence pour le commerce alors que leurs homologues de famille mixte ou non immigrée mettent en avant la mécanique et le travail des métaux.

**Tableau 13 – Premier domaine professionnel cité par les jeunes selon leur situation scolaire**

	Famille non immigrée	Famille mixte	Famille immigrée
<b>Lycéens généraux</b>			
<b>Garçons</b>	informatique & télécommunications	informatique & télécommunications	informatique & télécommunications
<b>Filles</b>	santé, action sociale, culturelle et sportive	santé, action sociale, culturelle et sportive	santé, action sociale, culturelle et sportive
<b>Lycéens technologiques</b>			
<b>Garçons</b>	informatique & télécommunications	informatique & télécommunications	commerce
<b>Filles</b>	santé, action sociale, culturelle et sportive	santé, action sociale culturelle et sportive	commerce
<b>Lycéens professionnels</b>			
<b>Garçons</b>	mécanique et travail des métaux	mécanique et travail des métaux	commerce
<b>Filles</b>	santé, action sociale, culturelle et sportive	gestion et administration	gestion et administration
<b>Apprentis</b>			
<b>Garçons</b>	hôtellerie, restauration, alimentation	ns	mécanique et travail des métaux
<b>Filles</b>	services aux particuliers	ns	ns
<b>Sortants</b>			
<b>Garçons</b>	bâtiment, travaux publics	ns	tourisme et transports
<b>Filles</b>	commerce	ns	ns

Lecture – Le domaine professionnel le plus fréquemment évoqué par les garçons lorsqu'ils sont lycéens généraux et que leur famille est immigrée est l'informatique et télécommunications.

ns – Non significatif en raison d'effectifs insuffisants.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.

## ... EN PHASE AVEC LA VOLONTÉ D'AMÉLIORER SES CONDITIONS MATÉRIELLES D'EXISTENCE ET UN FORT REJET DE LA CONDITION OUVRIÈRE

Dans leur ensemble, les jeunes mettent toujours en avant le fait de bien gagner leur vie et de travailler dans un domaine qui les passionne (tableau 14). La sécurité de l'emploi, avoir du temps libre et rencontrer beaucoup de personnes ou voyager viennent bien après. Les enfants d'immigrés sont encore plus nombreux que les autres jeunes à mettre en avant l'impératif de bien gagner leur vie (73 % contre 65 % des jeunes de parents non immigrés et 69 % des enfants de famille mixte). Cette situa-

tion se retrouve quelle que soit l'origine sociale. À l'opposé, ils accordent nettement moins d'importance au fait de pouvoir travailler dans un domaine qui les passionne : la moitié d'entre eux évoquent cette attente contre les deux tiers des autres élèves. Les filles privilégient moins le caractère rémunérateur du métier et le temps libre qui y est associé, mais accordent plus d'importance à son caractère passionnant et au fait de pouvoir rencontrer beaucoup de personnes. Cependant, le clivage entre filles et garçons sur le caractère rémunérateur du métier est beaucoup moins prononcé pour les enfants d'immigrés : seuls 5 points séparent les filles des garçons, contre 13 et 10 points pour les jeunes de famille mixte et non immigrée. L'importance de l'objectif financier se retrouve chez

les filles d'immigrés, quelle que soit l'origine géographique, à l'exception du Portugal et de l'Espagne, où les attentes financières prédominent chez les garçons (+ 25 points par rapport aux filles).

La plus forte préoccupation financière des enfants d'immigré peut s'interpréter comme la volonté d'améliorer des conditions matérielles d'existence qui sont en moyenne moins favorables que celles des autres jeunes. La manière dont les enfants d'immigrés se positionnent par rapport au métier de leurs parents va dans le même sens. Si d'une manière générale, seule une minorité de jeunes est attirée par le métier exercé par leurs parents, les fils et filles d'immigrés se distinguent par un rejet marqué de la condition ouvrière. Très peu de

**Tableau 14 – Attentes à l'égard du métier futur (en %)**

	Bien gagner sa vie	Travailler dans un domaine qui vous passionne	Avoir la garantie de l'emploi	Avoir suffisamment de temps libre	Voyager	Rencontrer beaucoup de personnes
<b>Garçons</b>	<b>71,0</b>	<b>58,2</b>	<b>22,1</b>	<b>17,7</b>	<b>10,6</b>	<b>7,5</b>
Famille non immigrée	70,2	59,5	22,5	17,6	10,3	7,5
Famille mixte	74,9	57,3	22,0	18,4	12,3	7,4
Famille immigrée	75,1	48,1	18,8	18,9	11,8	6,8
Famille immigrée originaire du Maghreb	76,3	44,7	20,2	19,8	15,1	7,9
Famille immigrée originaire du Portugal ou d'Espagne	81,2	56,9	19,0	9,6	6,7	3,2
<b>Filles</b>	<b>61,0</b>	<b>69,7</b>	<b>26,3</b>	<b>10,9</b>	<b>12,5</b>	<b>14,0</b>
Famille non immigrée	59,9	70,5	27,0	11,2	11,7	14,2
Famille mixte	62,0	66,8	22,2	11,1	16,9	11,7
Famille immigrée	69,7	64,9	22,4	8,2	16,5	14,0
Famille immigrée originaire du Maghreb	73,1	61,1	22,9	7,8	16,2	15,3
Famille immigrée originaire du Portugal ou d'Espagne	56,0	75,6	30,2	9,5	15,7	11,2

Champ – Élèves entrés en sixième en 1995 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine.

Lecture – Interrogés sur leurs attentes par rapport à leur futur métier à partir d'une liste de huit items, 75,1 % des garçons dont la famille est immigrée ont choisi l'item « bien gagner sa vie ».

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.

garçons de parents immigrés déclarent être attirés par la profession de leur père lorsque celui-ci est ouvrier : 6 % quand leur père est ouvrier qualifié et 2 % quand leur père est ouvrier non qualifié, contre respectivement 16 % et 15 % pour les jeunes de parents non immigrés (tableau 15). Symétriquement, quand leur père est ouvrier qualifié, la moitié des fils d'immigrés, contre seulement le tiers des autres jeunes, déclarent « ne vouloir absolument pas faire la même chose ».

Ce rejet de la profession des parents s'exprime avec autant d'intensité chez les filles d'immigrés dont la mère est ouvrière ou employée de services. On peut émettre l'hypothèse que cette volonté de mobilité sociale constitue un levier puissant pour les ambitions universitaires et professionnelles qu'expriment les enfants d'immigrés sept ans après leur entrée en sixième, et qu'elle est sans doute l'un des facteurs qui permet de comprendre pourquoi leurs projets d'avenir sont

en définitive moins affectés que ceux des autres jeunes par leurs difficultés scolaires. ■

**Tableau 15 – Le métier qu'exercent ou ont exercé vos parents...**

		Vous attire	Vous voulez plutôt faire autre chose	Vous ne voulez absolument pas faire la même chose	Vous n'avez pas d'opinion
<b>Famille non immigrée</b>	<b>garçons</b>	<b>19,2</b>	<b>43,4</b>	<b>27,8</b>	<b>9,6</b>
	père ouvrier non qualifié	15,3	32,3	43,6	8,8
	père ouvrier qualifié	15,5	44,3	32,1	8,1
	père autre profession	21,4	45,0	23,8	9,7
	<b>filles</b>	<b>13,9</b>	<b>43,0</b>	<b>34,4</b>	<b>8,7</b>
	mère employée de services	14,6	42,5	33,3	9,7
	mère ouvrière	7,1	35,8	45,7	11,5
	mère autre profession	15,2	45,3	31,9	7,5
<b>Famille mixte</b>	<b>garçons</b>	<b>16,8</b>	<b>46,9</b>	<b>28,2</b>	<b>8,2</b>
	père ouvrier non qualifié	ns	ns	ns	ns
	père ouvrier qualifié	10,6	47,3	37,9	4,3
	père autre profession	22,7	43,1	23,4	10,8
	<b>filles</b>	<b>10,8</b>	<b>43,2</b>	<b>37,8</b>	<b>8,2</b>
	mère employée de services	ns	ns	ns	ns
	mère ouvrière	ns	ns	ns	ns
	mère autre profession	12,9	48,3	33,8	5,1
<b>Famille immigrée</b>	<b>garçons</b>	<b>7,5</b>	<b>37,6</b>	<b>47,6</b>	<b>7,3</b>
	père ouvrier non qualifié	2,3	36,7	54,4	6,6
	père ouvrier qualifié	5,7	37,3	50,2	6,8
	père autre profession	17,0	38,2	35,7	9,1
	<b>filles</b>	<b>5,6</b>	<b>31,4</b>	<b>51,5</b>	<b>11,5</b>
	mère employée de services	9,1	30,5	52,6	7,8
	mère ouvrière	2,0	25,8	62,4	9,8
	mère autre profession	9,4	40,6	43,1	6,9

Lecture – 7,5 % des garçons dont la famille est immigrée déclarent que le métier exercé par leur père les attire.

ns – Non significatif en raison d'effectifs insuffisants.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995 enquête Jeunes 2002.

### **Le panel d'élèves du second degré mis en place en septembre 1995**

Grâce à la collaboration des chefs d'établissement, des élèves et de leur famille, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, suit depuis septembre 1995 un panel de 17 830 élèves du second degré. L'échantillon comprend tous les enfants nés le 17 d'un mois (hors mars, juillet et octobre) qui étaient à cette date scolarisés en sixième ou en section d'éducation spécialisée dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Le dispositif d'enquête comporte une actualisation annuelle de la situation scolaire par appariement avec les bases académiques d'élèves ou interrogation postale des chefs d'établissement. Les trajectoires des élèves dans l'enseignement secondaire sont donc observées au fur et à mesure de leur déroulement, ainsi que les résultats aux examens (y compris les résultats aux épreuves nationales d'évaluation en français et en mathématiques à l'entrée en sixième). On dispose aussi d'une reconstitution des scolarités à l'école primaire et maternelle. Enfin, les familles des élèves ont fait l'objet d'une enquête postale au cours de la troisième année d'observation du panel. Le taux de réponse a atteint 86,5 %.

### **L'enquête Jeunes 2002**

En mai 2002, 16 701 jeunes encore présents dans le panel, compte tenu des sorties du territoire national, des problèmes de suivi d'adresse et des décès, ont fait l'objet d'une enquête portant sur la manière dont ils avaient vécu leur scolarité secondaire et leurs projets d'avenir en matière d'études supérieures et d'insertion professionnelle.

L'interrogation sur le futur métier se présente sous la forme d'une question ouverte. Les réponses des jeunes ont été codées en utilisant la nomenclature en 22 familles professionnelles (FAP) utilisée par la DARES. Cette nomenclature a l'avantage d'être bien adaptée aux réponses des jeunes qui ne pensent pas tous à leur avenir en termes de métier, et encore moins de catégorie socioprofessionnelle.

Le taux de réponse a été de 78,6 %. Les réponses ont été redressées de manière à retrouver la structure des 16 701 jeunes de la population de départ par grandes caractéristiques scolaires et familiales.

### **La mesure du rapport de la famille à la migration**

Grâce à l'information recueillie dans l'enquête de 1998 auprès des familles, il est possible d'isoler dans le panel 1995 les parents immigrés, c'est-à-dire ceux qui sont nés étrangers à l'étranger. Dans tous les cas, la situation familiale prise en compte est celle du jeune au début de sa scolarité secondaire. Trois situations peuvent être distinguées :

- Les familles immigrées sont les familles dont les deux parents (ou le parent unique en cas de famille monoparentale) sont immigrés ; 1 324 répondants à l'enquête Jeunes 2002 vivent dans des familles de ce type ;
- Les familles mixtes sont celles où un seul des parents est immigré ; 658 répondants à l'enquête Jeunes 2002 partagent cette situation ;
- Les familles non immigrées sont celles dans lesquelles aucun parent n'est immigré ; 11 138 des répondants à l'enquête Jeunes 2002 appartiennent à une famille de ce type.

Comme pour beaucoup d'autres études sur les populations immigrées, les résultats de l'enquête Jeunes 2002 font apparaître une assez grande hétérogénéité de comportements et de représentations selon l'origine géographique des parents. Compte tenu des effectifs de l'enquête, six origines géographiques ont pu être distinguées : Maghreb (651 élèves), Afrique subsaharienne (123 élèves), Portugal et Espagne (221 élèves), Turquie (85 élèves), Asie du Sud-Est (83 élèves) et autres pays (161 élèves). Les familles immigrées originaires du Portugal ou d'Espagne sont à forte composante portugaise (pour 83 % d'entre elles). La catégorie « Autres pays » regroupe pour l'essentiel des familles provenant d'un pays d'Europe autre que l'Espagne ou le Portugal. Les enfants d'immigrés originaires d'Asie du Sud-Est et de Turquie étant en nombre réduit, les résultats les concernant doivent être interprétés avec prudence. Ils sont néanmoins conformes à ce que mettent en évidence des enquêtes aux effectifs plus conséquents.

## Aucune discrimination à l'encontre des enfants d'immigrés ne peut être observée en matière d'appréciation du niveau scolaire à l'entrée en sixième ou d'orientation en fin de troisième

Le sentiment d'injustice plus fréquent éprouvé par les enfants d'immigrés au moment de l'orientation en fin de troisième conduit à se demander s'ils n'auraient pas été victimes de discrimination. On s'intéressera d'autant plus à cette question qu'une étude récente met en évidence un sentiment de discrimination relativement élevé parmi les enfants d'immigrés de la première génération<sup>3</sup> que ceux-ci relient explicitement au déroulement de leur scolarité : 44 % d'entre eux déclarent avoir été victimes de discriminations qui, une fois sur deux, se seraient produites en milieu scolaire [2].

L'information recueillie sur les élèves du panel 1995 permet de connaître de manière précise leur passé scolaire (redoublement à l'école ou au collège) et leurs notes au moment de l'orientation en fin de troisième (notes en français, mathématiques et première langue vivante au contrôle continu du brevet). En rapportant ces informations à la proposition d'orientation du conseil de classe, il est donc possible de savoir si, compte tenu de leur niveau scolaire, les demandes d'orientation des enfants d'immigrés ont été accueillies de la même façon que celles des autres élèves.

C'est bien ce constat qui se dégage quand la probabilité de recevoir une orientation en seconde générale et technologique est estimée toutes choses égales par ailleurs. À vœu et autres caractéristiques comparables, le fait d'être enfant d'immigré n'a pas d'effet significatif sur la proposition des conseils de classe (tableau 16, modèle 1). Ceux-ci appuient leur jugement exclusivement sur des caractéristiques scolaires : notes obtenues dans les trois matières principales et redoublement éventuel. Ce dernier aspect joue négativement, même à notes comparables. Il y a donc un « effet de marquage négatif » de la part des conseils de classe qui orientent plus sévèrement les redoublants que les autres collégiens. Mais aucun effet de cette sorte n'apparaît pour les enfants d'immigrés – quel que soit le pays de provenance de leurs parents. Le sentiment d'injustice exprimé par ceux-ci ne semble donc pas justifié par le déroulement effectif de la procédure.

Ce premier résultat peut néanmoins susciter deux objections. La première tient à l'influence du contexte scolaire sur l'orientation des élèves. Les enfants d'immigrés fréquentent plus souvent des collèges au recrutement populaire, où les résultats scolaires sont moins élevés qu'ailleurs. Or, à niveau comparable, les élèves ont tendance à être orientés plus favorablement quand le niveau moyen de l'établissement ou de la classe qu'ils fréquentent est faible [8, 9]. En effet, les propositions d'orientation des conseils de classe ne s'appuient pas sur le seul niveau objectif de l'élève. Elles peuvent être aussi influencées par la manière dont il se situe par rapport à ses pairs. Mais prendre en compte dans l'analyse le secteur et l'appartenance en ZEP de l'établissement ne modifie pas le résultat. Les collégiens sont orientés plus sévèrement quand l'établissement appartient au secteur privé, mais aucun effet significatif n'est associé au fait d'être enfants d'immigré (tableau 16, modèle 2).

Une seconde objection tient au fait que le niveau scolaire est contrôlé ici par les notes obtenues au contrôle continu du brevet. Or, si c'est en matière de notation que se manifeste la discrimination à l'égard des enfants d'immigrés, raisonner à notes comparables ne permet pas de savoir avec certitude si ces élèves sont victimes ou non de discrimination. Pour pouvoir le faire, il aurait fallu que le panel 1995, comme la plupart des autres panels européens d'élèves, comporte des épreuves nationales d'évaluation de fin de premier cycle d'enseignement secondaire qui permettent de confronter les notes aux performances objectives. Mais ce n'est pas le cas.

En revanche, le niveau des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en 6<sup>e</sup> a été mesuré de deux manières : d'une part, en recueillant les scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation ; d'autre part, en demandant aux enseignants d'apprécier leur niveau dans ces deux matières sur une échelle de réussite allant de 0 à 10. La confrontation de ces deux sources d'information permet de mieux comprendre quels facteurs sont pris en compte par les enseignants dans leur appréciation du niveau des élèves et si l'origine immigrée est l'un d'entre eux.

Que ce soit en français ou en mathématiques, aucun effet négatif n'est associé au fait d'être enfant d'immigré (tableau 17). C'est la situation contraire qui apparaît, sans qu'elle ne présente jamais de caractère systématique. En français, les enfants d'immigrés originaires d'Afrique noire et ceux appartenant à la catégorie « autre pays » bénéficient, toutes choses égales par ailleurs, d'une appréciation légèrement plus favorable. Une situation comparable apparaît en mathématiques. Le bénéfice mis en évidence varie entre 0,2 à 0,4 points sur dix. Comme pour l'orientation en fin de troisième, le fait d'avoir redoublé est toujours perçu négativement alors qu'au contraire les élèves parvenus en sixième avec un an d'avance voient leur niveau scolaire surévalué. La manière dont les enseignants appréhendent le niveau scolaire des élèves n'est pas toujours indépendante de leur origine sociale ou du degré de diplôme de leurs parents. En particulier, plus la mère est diplômée, plus les résultats de l'élève sont jugés positivement. Les filles font aussi l'objet d'appréciations légèrement plus favorables que les garçons, surtout en français. Tout se passe donc comme si les enseignants avaient tendance à surévaluer légèrement les élèves ayant de bons résultats dans leur discipline.

Dans l'enseignement secondaire, les enfants d'immigrés ne semblent donc souffrir de discrimination ni en matière de notation, ni en matière d'orientation. Les résultats qui viennent d'être établis apparaissent d'autant plus robustes qu'ils sont conformes aux conclusions d'autres études et ne semblent donc pas spécifiques à la population étudiée. Ainsi, une étude récente [8], réalisée en prenant en compte les évaluations bilans de fin de CM2, débouchent sur les mêmes conclusions. Par ailleurs, l'absence de discrimination à l'égard des élèves issus de l'immigration en matière d'appréhension du niveau en français et en mathématiques et d'orientation en fin de troisième avait déjà été mise en évidence pour les élèves entrés en sixième en 1989 [14].

3. Les enfants d'immigrés sont ici repérés de manière différente : il s'agit des personnes ayant au moins un parent né étranger à l'étranger. Par ailleurs, l'enquête porte sur des personnes âgées de 18 ans et plus. Le sentiment de discrimination est d'autant plus fort que la personne interrogée est jeune : parmi les enfants d'immigrés, il atteint 59 % quand la personne interrogée a entre 17 et 24 ans et est encore de 49 % quand elle a entre 25 et 34 ans.

**Tableau 16 – Impact toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques familiales et scolaires sur la probabilité de recevoir une proposition d'orientation en seconde générale et technologique**

Modalité de référence	Modalité active	Modèle 1		Modèle 2	
		coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
Constante		2,93		3,09	
Probabilité de la situation de référence			94,9 %		95,6 %
Vœu d'orientation en 2 <sup>nde</sup> G.T.					
<i>oui</i>	non	<b>-5,60</b>	-88,5	<b>-5,66</b>	-88,5
Rapport de la famille à l'immigration	famille mixte	ns		ns	
<i>famille non immigrée</i>	famille immigrée dont				
	originaire du Maghreb	ns		ns	
	originaire d'Afrique noire	ns		ns	
	originaire du Portugal ou d'Espagne	ns		ns	
	originaire de Turquie	ns		ns	
	originaire d'Asie du Sud-Est	ns		ns	
	originaire d'un autre pays	ns		ns	
Notes au contrôle continu du brevet	<8/20	<b>-3,52</b>	-59,3	<b>-3,61</b>	-58,5
=>10 <12/20	=>8 <10/20	<b>-2,05</b>	-24,2	<b>-2,09</b>	-22,7
	=>12 <15/20	<b>2,09</b>	4,4	<b>2,09</b>	3,8
	=>15/20	<b>3,38</b>	4,9	<b>3,35</b>	4,2
Âge d'entrée en 6 <sup>e</sup>	10 ans	ns		ns	
<i>11 ans</i>	12 ans	ns		ns	
	13 ans et +	ns		ns	
Redoublement au collège	un	<b>-0,50</b>	-3,0	<b>-0,48</b>	-2,5
<i>aucun</i>	deux	<b>-2,45</b>	-33,3	<b>-2,40</b>	-29,2
Sexe					
<i>garçon</i>	filles	ns		ns	
Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	agriculteur	ns		ns	
<i>ouvrier qualifié</i>	artisan, commerçant	ns		ns	
	cadre & chef d'entreprise	ns		ns	
	enseignant	ns		ns	
	profession intermédiaire	ns		ns	
	employé	ns		ns	
	ouvrier non qualifié	ns		ns	
	inactif	ns		ns	
Diplôme du père	sans diplôme	ns		ns	
<i>CAP</i>	certificat d'études primaires	ns		ns	
	brevet	ns		ns	
	BEP	ns		ns	
	baccalauréat	ns		ns	
	enseignement supérieur	ns		ns	
	inconnu	ns		ns	
Diplôme de la mère	sans diplôme	ns		ns	
<i>CAP</i>	certificat d'études primaires	ns		ns	
	brevet	ns		ns	
	BEP	ns		ns	
	baccalauréat	0,36	1,5	0,38	1,3
	enseignement supérieur	ns		ns	
	inconnu	ns		ns	
Activité de la mère	mère inactive				
	mère active	ns		ns	
Structure parentale	famille monoparentale	ns		ns	
<i>père et mère</i>	famille recomposée	ns		ns	
	autre situation	ns		ns	
Secteur dernier collège					
<i>public</i>	privé			<b>-0,76</b>	-4,5
Dernier collège en ZEP					
<i>non</i>	oui			ns	

Lecture – Lorsqu'ils ont demandé une orientation en seconde générale et technologique, les enfants d'immigrés originaires du Maghreb ont autant de chances que les autres élèves de voir leur demande acceptée puisque le coefficient ne diffère pas significativement de 0. Cette situation se retrouve quand, en plus des caractéristiques individuelles, l'appartenance du collège au secteur privé ou à une ZEP est prise en compte. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en romain 5 %, en italique 10 %. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif).

Source – Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

**Tableau 17 – Impact toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques familiales et scolaires sur l'appréciation du niveau en français et en mathématiques\* par les enseignants**

Modalité de référence	Modalité active	Français	Mathématiques
Constante		6,43	6,45
Rapport de la famille à l'immigration <i>famille non immigrée</i>	famille mixte	ns	ns
	famille immigrée dont		
	originaire du Maghreb	ns	ns
	originaire d'Afrique noire	0,31	<b>0,36</b>
	originaire du Portugal ou d'Espagne	ns	ns
	originaire de Turquie	ns	ns
	originaire d'Asie du Sud-Est	ns	ns
	originaire d'un autre pays	0,19	<b>0,32</b>
Score à l'évaluation nationale de sixième		<b>0,08</b>	<b>0,09</b>
Âge d'entrée en 6 <sup>e</sup> <i>11 ans</i>	10 ans	<b>0,37</b>	<b>0,28</b>
	12 ans	- 0,64	-0,71
	13 ans et +	- 0,88	-0,79
Sexe <i>garçon</i>	filles	<b>0,21</b>	<b>0,12</b>
Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille <i>ouvrier qualifié</i>	agriculteur	ns	0,20
	artisan, commerçant	ns	ns
	cadre et chef d'entreprise	<b>0,12</b>	<b>0,13</b>
	enseignant	<b>0,27</b>	ns
	profession intermédiaire	ns	0,10
	employé	ns	ns
	ouvrier non qualifié	-0,14	-0,11
	inactif	ns	ns
Diplôme du père <i>CAP</i>	sans diplôme	ns	ns
	certificat d'études primaires	ns	ns
	brevet	ns	ns
	BEP	ns	ns
	baccalauréat	ns	0,12
	enseignement supérieur	ns	ns
	inconnu	-0,01	ns
Diplôme de la mère <i>CAP</i>	sans diplôme	ns	ns
	certificat d'études primaires	ns	0,09
	brevet	<b>0,15</b>	0,11
	BEP	0,11	0,12
	baccalauréat	<b>0,21</b>	<b>0,14</b>
	enseignement supérieur	<b>0,30</b>	<b>0,14</b>
	inconnu	ns	0,09
Activité de la mère <i>mère inactive</i>	mère active	ns	ns
Structure parentale <i>père et mère</i>	famille monoparentale	ns	ns
	famille recomposée	ns	ns
	autre situation	ns	-0,34
Secteur du collège <i>public</i>	privé	-0,16	-0,14
Collège en ZEP <i>non</i>	oui	<b>0,23</b>	<b>0,28</b>

\*Le niveau de l'élève est apprécié par l'enseignant sur une échelle numérique qui va de 0 à 10.

Lecture – Lorsque leur niveau en français est évalué par leur enseignant de première année de sixième, les enfants d'immigrés originaires du Maghreb, ne sont, à niveau d'acquis et autres caractéristiques comparables, pas appréciés différemment des autres élèves puisque le coefficient n'est pas significatif.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

## Les jeunes d'origine maghrébine obtiennent moins souvent une orientation en STS après le baccalauréat<sup>4</sup>

Lorsqu'ils sont devenus bacheliers, les jeunes entrés en sixième en 1995 font l'objet d'un suivi de leurs parcours dans l'enseignement supérieur. Il est donc possible d'apprécier dans quelle mesure leur orientation effective a été ou non conforme avec le souhait qu'ils avaient exprimé dans l'enquête Jeunes 2002.

Lorsqu'ils sont devenus bacheliers aux sessions 2002, 2003 et 2004, les deux tiers des jeunes qui souhaitaient en 2002 préparer un BTS et qui sont devenus bacheliers aux sessions 2002, 2003 ou 2004, sont effectivement engagés dans la préparation de ce diplôme à la rentrée universitaire suivant leur succès au baccalauréat. Mais les enfants d'immigrés bénéficient moins souvent que les autres jeunes d'une telle orientation : seulement 60 % d'entre eux contre 72 % des jeunes de familles mixtes et 67 % des bacheliers appartenant à une famille non immigrée préparent un BTS.

S'agissant de l'accès à une filière sélective, pour laquelle la demande est supérieure à l'offre, ces orientations moins fréquentes en STS peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs. Elles peuvent être liées à des différences de profil scolaire entre les élèves : les enfants d'immigrés auraient d'autant moins de chances d'obtenir une place en STS que leurs résultats scolaires en terminale seraient inférieurs à ceux des autres élèves et qu'ils seraient plus âgés au moment de leur réussite au baccalauréat. Elles peuvent aussi traduire une inadéquation entre la série du baccalauréat et l'offre de STS, les jeunes d'origine maghrébine arrivant dans l'enseignement supérieur avec des baccalauréats de série ou de spécialité professionnelles donnant lieu à une offre de BTS plus réduite. Elles peuvent encore s'expliquer par le fait que les lycées fréquentés par les jeunes d'origine maghrébine comportent moins souvent de STS que les autres établissements : ceux-ci ayant tendance à privilégier les candidatures locales, l'absence de STS peut être un facteur défavorable comme une étude récente l'a déjà établi [11].

Pour estimer dans quelle mesure ces différentes hypothèses sont susceptibles de rendre compte de l'orientation moins fréquente en STS des bacheliers d'origine immigrée, une série de modèles, prenant en compte progressivement ces différents aspects, a été mis en œuvre (tableau 18). Le premier d'entre eux ne comporte que le rapport de la famille à l'immigration. Il montre que seuls les bacheliers d'origine maghrébine se distinguent significativement des autres jeunes par une orientation moins fréquente en STS (modèle 1 du tableau 18). La différence n'est pas significative pour les autres enfants d'immigrés.

Mais les jeunes d'origine maghrébine abordent l'orientation dans l'enseignement supérieur avec un profil scolaire assez différent de celui des bacheliers qui appartiennent à une famille non immigrée ou mixte. Les trois quart d'entre eux, contre seulement la moitié des autres jeunes, détiennent un baccalauréat STT ou professionnel. À l'opposé, ils sont deux fois moins souvent lauréats de la série STI ; et moins du quart d'entre eux ont obtenu le baccalauréat avec mention contre le tiers des bacheliers issus de familles non immigrées.

La moindre orientation en STS des bacheliers d'origine maghrébine apparaît étroitement liée à ces différences de série et de mention du baccalauréat. En effet, elle disparaît dès que ces aspects sont pris en compte dans le modèle (modèle 2, tableau 18). Cette situation est confirmée quand l'analyse tient aussi compte de la présence ou non d'une STS dans l'établissement (modèle 3, tableau 18) et des caractéristiques socio-démographiques (modèle 4, tableau 18).

Si les jeunes issus de l'immigration maghrébine arrivent plus souvent sur le marché du travail avec des diplômes universitaires plutôt que des diplômes d'enseignement supérieur, ce n'est donc pas tant, comme le suggèrent certaines études [13] parce qu'ils se détourneraient des BTS au profit des études universitaires, mais surtout parce qu'ils obtiennent moins souvent que les autres jeunes l'orientation souhaitée. Une bonne manière de favoriser leur insertion sur le marché du travail serait donc de développer l'offre de STS dans les établissements qu'ils fréquentent et de veiller, d'une manière plus générale, à ce qu'ils aient accès à ce type de formation dans les mêmes conditions que les autres élèves.

4. Je remercie Brigitte Dethare et Sylvie Lemaire pour les conseils et l'aide apportés dans l'exploitation des données du suivi dans l'enseignement supérieur des bacheliers du panel 1995 utilisées pour cet encadré.



**Tableau 18 – Impact toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques scolaires et familiales sur la probabilité de préparer un BTS après le baccalauréat quand le jeune souhaitait cette orientation au printemps 2002**

Modalité de référence	Modalité active	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4*	
		coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
Constante		0,74		2,32		1,92		2,45	
Probabilité de la situation de référence			67,6%		91,0%		87,2%		92,1%
Rapport de la famille à l'immigration <i>famille non immigrée</i>	famille mixte	ns		ns		ns		ns	
	famille immigrée dont								
	originaire du Maghreb	-0,39	-9,1	ns		ns		ns	
	originaire d'un autre pays	ns		ns		ns		ns	
Série et type du baccalauréat <i>STI</i>	général			-1,50	-21,8	-1,43	-25,1	-1,34	-16,7
	STT			-0,76	-8,4	-0,74	-14,6	-0,61	-5,8
	autre série technologique			-1,77	-27,6	-1,74	-32,7	-1,62	-22,4
	professionnel			-1,98	-32,6	-1,75	-33,0	-1,75	-25,2
Retard scolaire <i>aucun</i>	un an de retard			-0,59	-6,1	-0,60	-8,3	-0,61	-5,8
	deux ans de retard			-0,78	-8,7	-0,79	-11,6	-0,82	-8,4
Mention au bac <i>non</i>	oui			0,34	2,4	0,35	3,4	0,36	2,3
Présence d'une STS dans l'établissement <i>non</i>	oui					0,42	4,0	0,39	2,4
Sexe <i>garçon</i>	filles							-0,26	-2,1
Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	agriculteur							0,64	3,6
	artisan, commerçant							ns	
	cadre & chef d'entreprise							0,42	2,6
	profession intermédiaire							ns	
	employé							ns	
	ouvrier non qualifié							ns	
	inactif							ns	
Diplôme du père <i>CAP</i>	sans diplôme							ns	
	certificat d'études primaires							ns	
	brevet							ns	
	BEP							ns	
	baccalauréat							-0,36	-3,1
	enseignement supérieur							-0,75	-7,5
	inconnu							ns	
Rang dans la fratrie selon la taille de la famille <i>enfant unique</i>	2 enfants, aîné							ns	
	2 enfants, rang 2							ns	
	3 enfants, aîné							ns	
	3 enfants, rang 2							-0,48	-4,3
	3 enfants, rang 3							ns	
	4 enfants & +, aîné							ns	
	4 enfants & +, rang 2							-0,85	-8,8
	4 enfants & +, rang 3							ns	

\* le diplôme maternel, la structure parentale et l'activité de la mère, qui ne donnent pas lieu à d'effets significatifs ont été aussi pris en compte dans le modèle.

Lecture – Lorsqu'ils souhaitent préparer après le bac un BTS, les enfants d'immigrés originaires du Maghreb ont moins de chances que les autres jeunes de voir leur demande acceptée puisque le coefficient est négatif (-0,39) et significatif ( $p < 0,05$ ). Mais cette situation apparaît très liée à des différences de profils scolaires. En effet, toute différence d'orientation disparaît dès que la série du baccalauréat, le retard scolaire et la mention sont introduits dans le modèle (*modèle 2*). La prise en compte de la présence d'une STS dans le dernier établissement fréquenté (*modèle 3*) et des autressocio-démographiques (*modèle 4*) confirment ce résultat. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité en **gras** 1 %, en romain 5 %, en italique 10 %. Au-delà, ils sont marqués ns.

Source – Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

- [1] **Beaud S.** (2002) *80 % au bac et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte.
- [2] **Bègue M.** (2005) « Le vécu des attitudes intolérantes ou discriminatoires par les personnes immigrées et issues de l'immigration » *Études et résultats* n° 424, ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, ministère de la Santé et des Solidarités.
- [3] **Brinbaum Y., Kieffer A.** (2005), « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance », *Éducation et Formations* n° 72, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- [4] **Caille J.-P.**, (2001) « Les familles et le collège : perception de l'établissement et relations avec les enseignants au début des études secondaires », *Éducation et Formations* n° 60, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- [5] **Caille J.-P., Lemaire S.** (2002), « Filles et garçons face à l'orientation », *Éducation et Formations* n° 63, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- [6] **Caille J.-P., O'Prey S.** (2002), « Les familles immigrées et l'école française : un rapport singulier qui persiste même après un long séjour en France », *Données sociales*, Insee.
- [7] **Choquet O., Héran F.** (1996), « Quand les élèves jugent les collèges et les lycées », *Économie et statistique* n° 293, Insee.
- [8] **Davezies L.**, (2005) « Influence des caractéristiques du groupe des pairs sur la scolarité élémentaire », *Éducation et Formations* n° 72, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- [9] **Felouzis G.**, (2003) « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie* n° 3.
- [10] **Frickey A., Murdoch J., Primon J. L.** (2004), « Les jeunes issus de l'immigration, de l'enseignement supérieur au marché du travail », *Bref* n° 205, Cereq.
- [11] **Lemaire S.** (2004), « Les premiers bacheliers du panel : aspirations, image de soi et choix d'orientation », *Éducation et Formations* n° 72, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- [12] **Nauze-Fichet E.** (2004), « Les projets professionnels des jeunes sept ans après leur entrée au collège », *Éducation et Formations* n° 72, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- [13] **Silberman R.** (2004), « Le devenir des enfants des immigrés : quelques éléments pour une vue d'ensemble », *in* colloque sur « le devenir des enfants de familles défavorisées », Cerc.
- [14] **Vallet L.-A., Caille J.-P.** (1996), « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français », *Les Dossiers d'éducation et formations* n° 67, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.